



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2025



ÇA NE TIENT PLUS...



MAIS ON TIENT BON !

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Choisir
l'intérêt
général



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

**ÇA NE
TIENT PLUS...
MAIS ON
TIENT BON !**

SOMMAIRE

ÉDITO CROISÉ

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement
associatif

MICKAEL HUET

Délégué Général
du Mouvement
associatif

1 FAIRE MOUVEMENT

2 PORTER LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

3 ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

- 34 Les Waldeck, Prix du Mouvement associatif
- 36 Portail national de formation des bénévoles
- 37 Plateforme inter-associative du service civique (PISC)
- 38 Nouveaux regards sur l'évaluation en association
- 40 Guid'Asso, un appui pour toutes les associations
- 41 Prev'Asso, pour les associations employeuses en difficulté

42 FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

- 42 Repenser les coopérations entre associations et communes
- 43 Soutenir l'action associative en QPV Favoriser la cohésion des territoires
- 44 Renforcer la structuration de la vie associative dans les Outre-mer
- 45 Mobiliser les fonds européens

- 10 Les membres
- 12 Le conseil d'administration
- 13 Le bureau & l'équipe salariée
- 14 Les dynamiques collectives internes
- 16 Les grandes alliances
- 17 Les partenaires
- 18 Les finances

4 REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

44 REPRÉSENTER

48 Au sein d'instances

50 Lors des grands rendez-vous

54 Après des pouvoirs publics

56 Dans les médias

58 Au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)

54 DANS LES RÉGIONS

60 Auvergne-Rhône-Alpes

61 Bourgogne - Franche-Comté

62 Bretagne

63 Centre-Val de Loire

64 Grand Est

65 Hauts-de-France

66 Île-de-France

67 La Réunion

68 Martinique

69 Normandie

70 Nouvelle-Aquitaine

71 Occitanie

72 Pays de la Loire

73 Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

5 RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

76 La com en chiffres

78 Les 12 #ASSOSINFOS de 2025

82 Le linkedin du faire collectif

84 La playlist vidéo des membres nationaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Édition : Le Mouvement associatif • Crédits photos : Le Mouvement associatif Chiffres de la vie associative régionale : Recherches & Solidarités
Création et réalisation : Apolline Planque • www.agence-apg.com

ÉDITO

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement
associatif



MICKAEL HUET

Délégué Général
du Mouvement
associatif



L'année 2025 restera sans doute comme un moment particulier pour le monde associatif. Pas parce que l'engagement aurait reculé, bien au contraire, mais parce que ce que vivent les associations depuis plusieurs années est devenu impossible à taire plus longtemps. Partout sur le territoire, des femmes et des hommes continuent de faire vivre des clubs sportifs, des festivals, des lieux d'accueil, des permanences sociales, des actions culturelles, des projets éducatifs ou citoyens avec une énergie impressionnante. Et pourtant, derrière cette capacité à agir malgré tout, les fragilités s'accumulent et les tensions deviennent de plus en plus difficiles à absorber.

Depuis longtemps déjà, les associations tiennent. Elles tiennent lorsque les besoins augmentent, lorsque les services publics se fragilisent, lorsque les crises se succèdent, lorsque les fractures sociales et territoriales s'aggravent. Elles tiennent parce qu'elles refusent de détourner le regard et parce qu'elles savent très concrètement ce que représenterait leur disparition dans la vie quotidienne de millions de personnes. Mais à force de tenir, parfois dans des conditions extrêmement compliquées, le risque est devenu grand que cette capacité d'engagement masque l'ampleur réelle des difficultés.

Car derrière les arbitrages budgétaires, les réductions de financements ou les demandes permanentes de faire toujours plus avec toujours moins, il y a des conséquences très concrètes.

Il y a des associations qui réduisent leurs activités, des projets abandonnés faute de moyens, des équipes salariées fragilisées, des bénévoles qui s'épuisent ou qui ne savent plus comment continuer à porter autant de responsabilités. Il y a aussi des habitants qui perdent un lieu de pratique sportive, un espace culturel, une activité éducative, un accompagnement social ou parfois simplement un endroit où l'on pouvait encore se retrouver.

Au fond, ce qui se joue aujourd'hui dépasse largement les seules questions budgétaires. On parle ici de notre capacité collective à continuer à faire société, à préserver des espaces où l'on agit autrement que chacun pour soi.

Les associations ne sont pas là uniquement pour compléter l'action publique ou pour combler les manques lorsque plus personne ne peut intervenir. Elles jouent un rôle essentiel dans notre vie démocratique, sociale et citoyenne. Dans beaucoup de territoires, elles sont parfois les derniers endroits où l'on fabrique encore du lien, du débat, de la solidarité et de l'engagement collectif.

L'année 2025 aura aussi été celle où le monde associatif a commencé à dire plus fortement ce qu'il vivait.

La mobilisation « Ça ne tient plus ! » a marqué un tournant important parce qu'elle a rendu visible une réalité que beaucoup d'associations traversaient depuis longtemps dans un relatif silence. Il ne s'agissait pas de se plaindre. Il s'agissait simplement de dire la réalité.

Dire qu'il devient impossible de demander toujours davantage aux associations sans mettre en danger leur capacité même à agir. Dire aussi que lorsque des associations fragilisent ou disparaissent, ce ne sont pas

seulement des activités qui s'arrêtent. Ce sont des liens humains, des solidarités concrètes, parfois des équilibres entiers dans des territoires déjà fragiles qui disparaissent avec elles.

Cette période oblige également à sortir d'une forme d'ambiguïté autour de la place des associations. On souligne volontiers leur utilité lorsqu'il faut recréer du lien, répondre aux urgences sociales, accompagner les transitions ou maintenir une présence dans des territoires fragilisés. Mais dans le même temps, les associations continuent trop souvent d'être considérées comme des acteurs capables d'absorber toutes les difficultés sans que soient réellement pensées les conditions de leur action. Pourtant, on ne pourra pas continuer durablement à demander aux associations de compenser seules ce que notre société peine de plus en plus à prendre en charge collectivement.

Et malgré cela, malgré les inquiétudes, malgré les tensions financières, malgré parfois une forme de fatigue collective, les associations continuent d'inventer, de coopérer, de créer des alliances et de défendre une vision de la société fondée sur la solidarité, l'émancipation et la participation de toutes et tous.

Elles continuent aussi de porter une parole essentielle dans un contexte marqué par les crispations

démocratiques, les tentations de repli et la progression de discours qui fragilisent le débat public, les libertés associatives et plus largement la place de la société civile organisée.

Le rapport d'activité que vous allez découvrir témoigne de cette année particulièrement dense. Il raconte les mobilisations, les projets, les coopérations et les actions conduites par le Mouvement associatif avec ses membres, ses partenaires et l'ensemble de celles et ceux qui contribuent à faire vivre cette maison commune. Mais il raconte surtout une conviction qui, malgré les difficultés, reste profondément intacte : dans une période traversée par de nombreuses incertitudes, des associations demeurent une force indispensable pour faire société et maintenir des solidarités concrètes.

Le Mouvement associatif continuera de porter cette voix collective avec détermination, parce qu'il devient indispensable de rappeler que les associations ne demandent pas des privilèges mais simplement les conditions nécessaires pour continuer à agir au service de l'intérêt général.

Défendre la place des associations, c'est défendre une certaine idée de la démocratie, du vivre ensemble et de la capacité des citoyens à se rassembler pour agir collectivement sur les réalités qui les entourent.

Nous voulons enfin remercier l'ensemble des membres du Mouvement associatif, les bénévoles, les partenaires ainsi que l'équipe qui, chaque jour, rendent cette action possible.

Dans une période où les repères vacillent souvent et où le découragement pourrait facilement prendre le dessus, continuer à faire le choix du collectif, de l'engagement et de la solidarité reste profondément exigeant. Mais c'est aussi ce qui nous permet, encore aujourd'hui, de continuer à tenir ensemble.

FAIRE 1 MOUVEMENT

Les associations agissent dans tous les territoires, dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Solidarités, éducation populaire, culture, sport, santé, environnement, accompagnement des plus fragiles, les associations sont au cœur de nos vies, au cœur de notre société, en France et à l'international.

Elles donnent une voix à celles et ceux qui n'en ont pas, elles créent du lien, elles permettent l'engagement citoyen, elles rendent possible l'impossible. Aujourd'hui, ce rôle vital pour l'équilibre social et démocratique de notre pays est menacé.

Entre restrictions budgétaires, complexité administrative, remise en cause de leur capacité d'interpellation, augmentation des besoins et fragilisation des bénévoles comme des salariés, une majorité de nos associations est à bout de souffle.

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement associatif

10
Les membres

12
Le conseil
administration

13
Le bureau
& l'équipe salariée

14
Les dynamiques
collectives internes

16
Les grandes
alliances

17
Les partenaires

18
Les finances

LES MEMBRES se répartissent en cinq composantes

LES COORDINATIONS

Structures nationales fédérant largement les organisations d'un secteur.



LES GROUPEMENTS

Regroupements d'associations représentatifs d'un champ non couvert par une coordination ou regroupements multi-sectoriels d'associations relevant d'au moins quatre coordinations membres.



LES EXPERTS COLLECTIFS

Organisations produisant de la connaissance sur des sujets relatifs au fait associatif, travaux reconnus légitimes à nourrir la réflexion du Mouvement associatif.



LES ASSOCIATIONS NATIONALES

Associations nationales adhérant à une tête de réseau membre du Mouvement associatif et désirant participer activement à nos travaux.



Associations d'envergure nationale pouvant attester d'une présence territoriale significative.



LES MEMBRES RÉGIONAUX

Les Mouvements associatifs régionaux, structures qui partagent l'objet du Mouvement associatif à échelle territoriale.

En 2025, Le Mouvement associatif est présent dans

14

RÉGIONS DE FRANCE



ÇA NE TIENT PLUS... MAIS ON TIENT BON!

10

Le Mouvement associatif

46

MEMBRES NATIONAUX

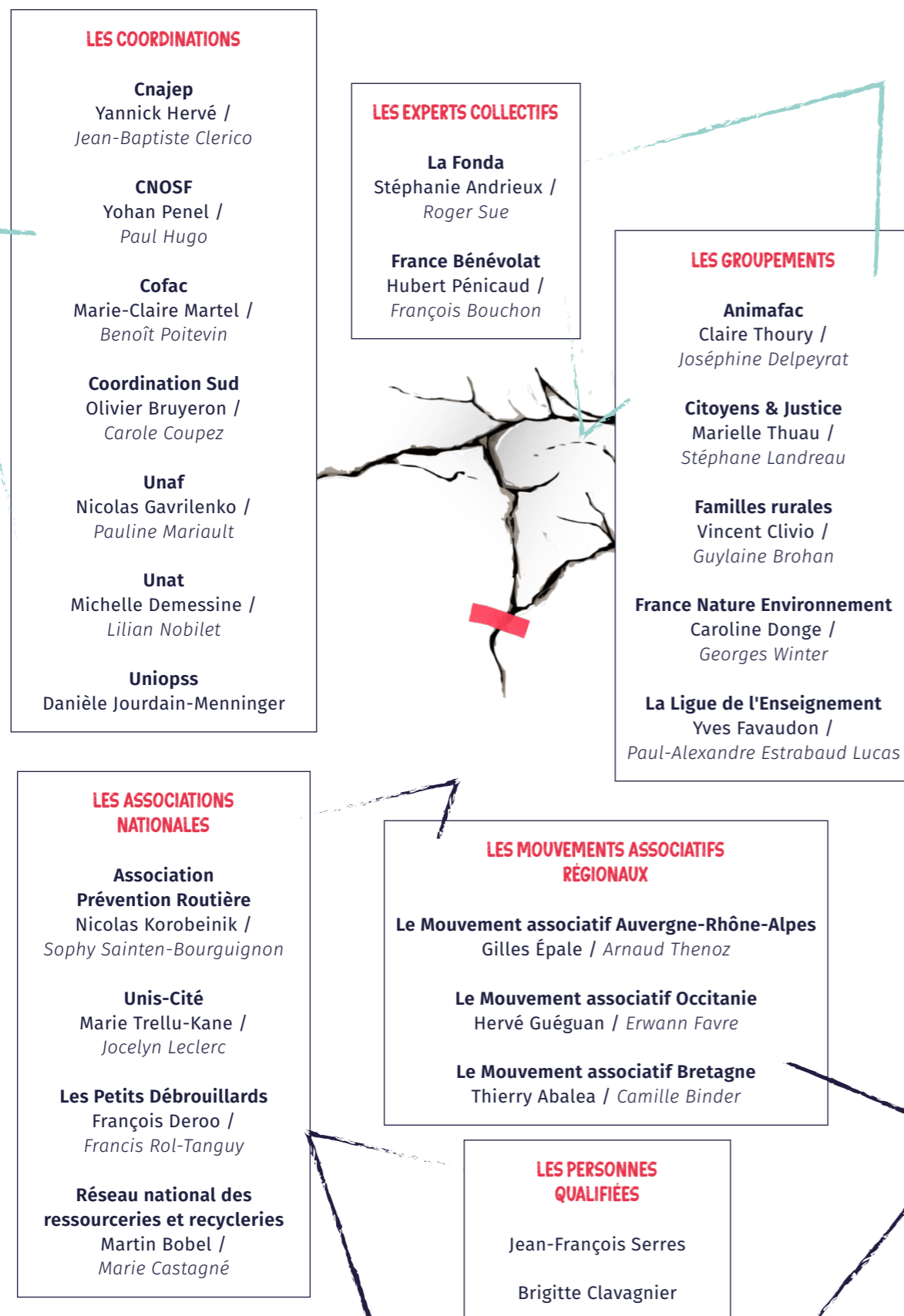
DONT 5

NOUVEAUX ont été accueillis au cours de l'année 2025 :

- / Réseau Cocagne
- / Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France
- / Fédération Addiction
- / APF France Handicap
- / MJC de France

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est le principal organe de gestion de l'association

Il est composé de représentantes et représentants mandatés par ses membres.



LE BUREAU est l'organe exécutif de l'association

Il est élu par le conseil d'administration.

PRÉSIDENTE Claire Thoury	VICE-PRÉSIDENT-ES Danièle Jourdain-Menninger Thierry Abalea Michelle Demessine Martin Bobel	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Vincent Clivio	TRÉSORIÈRE Carole Coupez
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ASSOCIÉ AU BUREAU Yannick Hervé			

L'ÉQUIPE SALARIÉE met en œuvre au quotidien l'action du mouvement associatif

- Mickaël Huet** Délégué général
- Marion Boinot** Déléguée générale adjointe
- Élodie Alachede** Assistante de direction
- David Ratinaud** Responsable plaidoyer
- Jessica Le Borgne** Chargée de plaidoyer
- Arthur Baubeau-Luban** Attaché du groupe des associations au CESE
- Théo Berger** Chargé de projets du groupe des associations au CESE puis Chargé de plaidoyer
- Fula Mesika** Responsable communication
- Déborah Yoka** Chargée de communication en alternance
- Adèle Cros** Responsable animation et développement du réseau
- Noa Lemaire** Chargée de mission animation du réseau
- Mehdi Al Boufarissi** Responsable projets
- Ny-Aïna Ravaomiarantsoa** puis
- Louise Comets** Chargée de projets en alternance
- Imadeddine Hassani** Chef de projet numérique
- Théo Samain-Raimbault** Chargé de mission engagement
- Medhi Mabrouk** Chargé de mission financements européens
- Fanny Lainey** Cheffe de projet « Prev'Asso »
- Camille Petron** Cheffe de projet « 1001 territoires Pour la fraternité »
- Jean-Marc Delaunay** Chargé du programme « Nouveaux regards sur l'évaluation en association »

Une partie de l'équipe à l'occasion de la remise des Waldeck, Prix du Mouvement associatif.



LES DYNAMIQUES COLLECTIVES INTERNES

LES CONFÉRENCES

Le Mouvement associatif organise des temps réguliers d'échanges internes avec ses membres :

La conférence des régions
temps mensuel où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

La conférence des membres
rencontre annuelle pour échanger autour des grands enjeux à venir et définir des positionnements collectifs.

EN 2025, PLUSIEURS ATELIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS POUR TRAVAILLER COLLECTIVEMENT SUR L'ACTUALISATION DE 2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :
/ LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
/ LE MANIFESTE

LES ESPACES DE TRAVAIL

Pour mettre en œuvre ses orientations stratégiques, Le Mouvement associatif prévoit différents espaces de travail



EN CHIFFRES

10
CONFÉRENCES des régions dont **2** en présentiel



1
DÉJEUNER des partenaires

1
SÉMINAIRE d'équipe

7
CONSEILS d'administration dont **1** extraordinaire

+ DE 60
TEMPS DE TRAVAIL

1
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE en juin



LES GRANDES ALLIANCES



LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE est une alliance d'organisations unies, au niveau national et local, pour porter ensemble des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques.

Le Mouvement associatif fait partie des 19 organisations de la société civile à l'origine du Pacte initié le 5 mars 2019. Aujourd'hui, il compte plus de 60 membres et près de 35 groupes locaux. Le Mouvement associatif continue de s'y engager pleinement en tant que membre du groupe de coordination.



ESS-FRANCE ou Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire est la voix de référence de l'ESS. Elle représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS.

Le Mouvement associatif est membre fondateur d'ESS-France et siège au Conseil d'administration et au Bureau. Il participe aux différents groupes de travail, notamment sur la construction du plaidoyer.



L.A. COALITION rassemble différents acteurs associatifs pour proposer des stratégies de riposte contre les répressions subies par le secteur associatif.

Le Mouvement associatif s'implique notamment dans l'observatoire des libertés associatives, en particulier depuis le début de la mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain.

Coordination générosités

LA COORDINATION GÉNÉROSITÉS

est un collectif de travail qui regroupe 9 structures investies sur les sujets de générosité: l'Admical, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français des Fonds et Fondations, Le Don en Confiance, Les Entreprises pour la Cité, France Générosités, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations, l'Institut IDEAS et Le Mouvement associatif.

FORUM CIVIQUE EUROPÉEN (FCE) est un réseau international de solidarité. Solidaire dans les situations d'urgence, mais aussi promoteur de projets pérennes, le FCE a pour ambition d'initier des changements à long terme.

Le Mouvement associatif est un membre actif de ce réseau qui compte plus de cent associations et ONG présentes dans 27 pays européens, engagées sur les questions de civisme et d'éducation à la citoyenneté, de la protection des droits de l'Homme et de la promotion de la démocratie.

LES PARTENAIRES soutiennent et accompagnent nos actions

LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



LES FINANCES

Consolider nos moyens d'action dans une période sous tensions

Dans un contexte toujours plus instable pour les associations, l'année 2025 confirme à la fois la force de la mobilisation du Mouvement associatif et les tensions structurelles qui pèsent sur notre modèle économique. Cette année aura été marquée par une montée en puissance importante de l'activité du Mouvement associatif, portée par l'engagement des membres, avec une intensification des mobilisations, le développement de nouvelles coopérations et un renforcement de notre rôle de représentation dans une période où les fragilités du secteur associatif deviennent de plus en plus prégnantes.

La hausse significative des produits pour atteindre **1665351 € (contre 123 M € en 2024)** traduit ce développement et cette reconnaissance. Dans le même temps, cette montée en puissance s'accompagne d'une augmentation encore plus rapide des charges, qui atteignent **1733905 €**. Le résultat de l'exercice est ainsi déficitaire de **68554 €**, soit environ 4 % de notre budget total.

DES RESSOURCES DYNAMIQUES... MAIS ENCORE FRAGILES

Les financements publics demeurent le socle principal de notre modèle économique, avec **861626 €** de soutien en 2025. Dans une période où beaucoup d'associations connaissent des réductions de crédits ou une précarisation croissante de leurs financements, cette stabilité reste essentielle pour nous permettre d'assurer nos missions d'animation, de plaider, de coordination et d'accompagnement du secteur associatif.

Les cotisations poursuivent également leur progression et atteignent **196 025 €**, confirmant l'engagement des membres et l'importance accordée à l'existence d'un espace collectif capable de porter une parole associative indépendante dans le débat public. Cette dynamique est d'autant plus significative qu'elle intervient dans un contexte où les tensions économiques touchent désormais une grande partie des réseaux et des associations.

L'année 2025 marque aussi une étape importante dans la diversification de nos ressources. Les partenariats privés et soutiens de fondations ont fortement progressé, permettant d'accompagner plusieurs projets structurants pour le secteur associatif, parmi lesquels le développement de Prev'asso, le lancement de la campagne « *La France qui se bat* », la dynamique 1001 territoires ou encore l'organisation de temps forts comme DROIT DE CITÉ! et les Prix Waldeck.

Cette année aura également été marquée par le renforcement de nos actions en Outre-mer, le développement de coopérations européennes autour des restrictions de l'espace civique et un investissement croissant sur plusieurs sujets devenus centraux pour les associations, qu'il s'agisse des difficultés économiques du secteur, des libertés associatives, des enjeux d'évaluation ou encore de l'accompagnement des structures confrontées à des situations de tension financière.

Cependant, plusieurs signaux appellent à la vigilance :

- baisse ou instabilité de certaines subventions (CPO, conventions annuelles), renouvellement de conventions pluriannuelles,
- dépendance à des financements de court terme,
- difficulté à sécuriser durablement certaines actions ou postes.

UNE ANNÉE D'ENGAGEMENTS ASSUMÉS... MAIS À ENCADRER

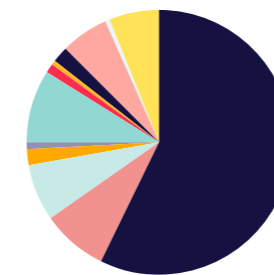
Les charges atteignent **1733905 €**, une augmentation directement liée à la montée en puissance de nos activités et aux choix stratégiques engagés tout au long de l'année. Les défis et les attentes du secteur ont nécessité des engagements importants pour accompagner plusieurs mobilisations nationales et lancer de nouvelles dynamiques collectives. Le résultat déficitaire à hauteur de **68554 €** doit être replacé dans son contexte.

La dépense exceptionnelle pour la mobilisation nationale du 11 octobre (« *Ça ne tient plus* ») explique en partie cette situation. Ce résultat traduit donc des choix d'investissement assumés pour la gouvernance : plaider, réponse aux attentes croissantes du secteur et un positionnement clair : continuer à agir dans une période de fragilisation du monde associatif.

La campagne « *La France qui se bat* » ou encore les travaux engagés autour des libertés associatives traduisent une même conviction : face aux fragilités démocratiques, sociales et économiques qui traversent le monde associatif, il est indispensable de maintenir des espaces collectifs capables de structurer une parole commune, de construire des alliances et d'interpeller les pouvoirs publics.

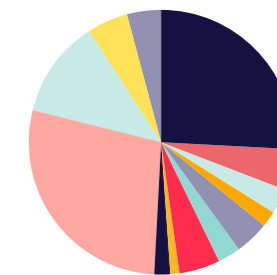
La masse salariale et les dépenses liées représentent **1005825 € (58 %)** : elles augmentent sous l'effet conjugué de l'augmentation des coûts salariaux et des charges associées et aussi de la dynamique de nos activités avec le

CHARGES
1733 905 €



● Salaires et cotisations sociales	1 005 825 €	58 %
● Frais généraux	135 531 €	8 %
● Prestations liées au développement d'activités	113 837 €	7 %
● Études / recherches	32 030 €	2 %
● Cotisations diverses	22 691 €	1 %
● Événements publics	146 752 €	9 %
● Honoraires	18 948 €	1 %
● Publications	3 476 €	0 %
● Déplacements, Missions	38 274 €	2 %
● Reversement de subventions	99 729 €	6 %
● Dotation amortissements et provisions	6 952 €	0 %
● Report en fonds dédiés	109 860 €	6 %

PRODUITS
1665 351 €



● DJEPVA - CPO + FDVA 3	438 214 €	26 %
● DGEFP - Convention annuelle + CPO FSE	90 000 €	5 %
● Banque des territoires	50 000 €	3 %
● BESSII - CPO	40 000 €	2 %
● Ministère Outre-Mer	65 000 €	4 %
● ANCT - CPO	50 000 €	3 %
● CRDLA numérique - CPO	73 612 €	5 %
● Autres financements publics	21 417 €	1 %
● Projet MACS	33 384 €	2 %
● Mécènes - Fonds privés	462 239 €	28 %
● Cotisations	196 026 €	12 %
● CESE	84 135 €	5 %
● Transferts charges et autres produits	61 325 €	4 %

renforcement de l'équipe salariée, plusieurs recrutements liés notamment au plaider, aux projets européens et au développement de Prev'asso, aux besoins concrets d'animation, de coordination, de suivi des politiques publiques et d'accompagnement des réseaux. Cette évolution contribue à la tension sur nos équilibres financiers, mais traduit aussi un choix assumé de renforcement de nos capacités d'action dans un contexte de forte sollicitation du Mouvement associatif.

Dans une structure de coordination comme la nôtre, les ressources humaines demeurent une richesse centrale. Maintenir un niveau d'effectifs stable et suffisant est donc un enjeu stratégique, au regard de nos engagements actuels et futurs — notamment liés aux fonds dédiés et aux produits constatés d'avance — qui exigent continuité, expertise et capacité opérationnelle, dans un équilibre à trouver entre développement, soutenabilité et sécurisation des équipes.

Dans le même temps, plusieurs signaux invitent à maintenir une vigilance forte sur nos équilibres financiers et certaines tendances structurelles : certains soutiens publics diminuent, plusieurs financements restent précaires ou annuels, et le contexte général de contraction budgétaire continue

de fragiliser les capacités d'action du secteur associatif. Cela nous oblige à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour sécuriser davantage notre modèle économique, consolider nos ressources propres et renforcer la diversification de nos partenariats publics, privés et européens.

À RETENIR

L'année 2025 aura ainsi constitué une étape importante de développement et de structuration pour le Mouvement associatif, confirmant plus que jamais la nécessité de disposer d'organisations collectives solides pour défendre les libertés associatives, accompagner les réseaux et faire vivre une parole forte, collective et indépendante au service de l'intérêt général.

Le résultat déficitaire appelle évidemment une attention constante pour les années à venir, mais il reflète aussi un choix clair : celui de continuer à agir, à structurer et à porter une parole collective forte au moment même où les associations ont besoin de davantage de soutien, de représentation et de capacité d'interpellation.

Dans ce contexte, il est important de souligner qu'un travail approfondi a été engagé par l'équipe sur notre modèle socio-économique.

Ce travail a permis de mieux objectiver nos équilibres, de poser une cartographie des risques à court et moyen terme, et d'identifier des pistes concrètes de remédiation. Il traduit une volonté claire de ne pas subir les évolutions en cours, mais de les anticiper et de renforcer notre capacité de pilotage. L'enjeu est de tenir une ligne de crête exigeante : rester fidèles à notre ambition démocratique et à nos engagements désintéressés, tout en assurant la soutenabilité de notre modèle.

2

PORTER

LES ENJEUX

DE VIE

ASSOCIATIVE

La vie associative est au cœur de notre contrat social, elle le fonde même ! D'abord parce que sans la vie associative, sans l'action associative, la situation serait bien plus terrible. On le sait trop bien sur le plan social : l'isolement, la précarité, les inégalités, la souffrance, de la petite enfance au grand âge, du plus petit village à la plus grande métropole, dans tous les territoires.

Ensuite parce que c'est grâce à la vie associative que la vie est plus belle, plus confortable, plus joyeuse : le sport, la culture, les loisirs, les vacances, la vie collective...

Qui peut être contre ça ? Qui peut accepter de sacrifier ça ? Qui peut s'opposer à ça ? Et comment ne pas être fiers de ça quand on sait à quel point l'action associative change concrètement la vie des gens.

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement associatif

22
Que serait la vie quotidienne sans les associations ?

29
Un PLF 2026 qui ignore la mobilisation des associations

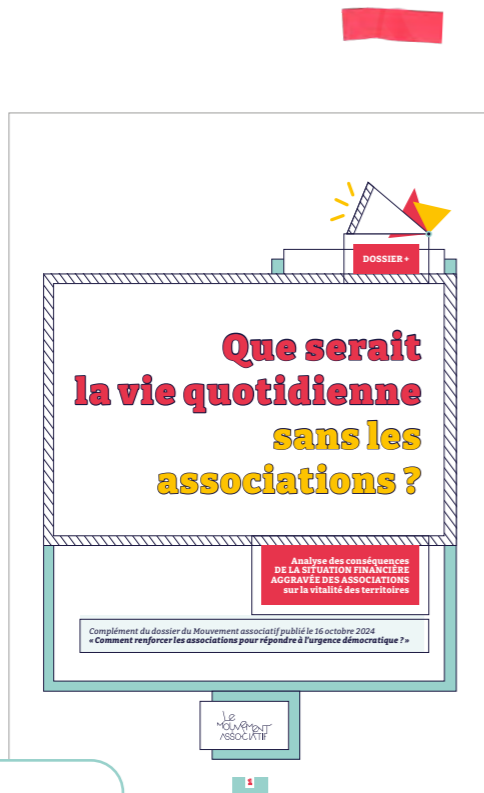
24
Santé financière des associations : un constat alarmant

30
Contre les idées d'extrême-droite

26
Ça ne tient plus ! La grande mobilisation du 11 octobre

QUE SERAIT LA VIE QUOTIDIENNE SANS LES ASSOCIATIONS ?

Dès début 2025, dans la continuité de l'année précédente, le monde associatif a dû faire face à un contexte particulièrement difficile, marqué par l'ancrage durable des politiques d'austérité, la baisse des financements publics et les annonces de coupes drastiques des collectivités territoriales.



DOSSIER D'ANALYSE



Ces restrictions budgétaires ne sont pas sans conséquence : elles affectent directement la capacité des associations à répondre aux besoins des populations, notamment les plus vulnérables, tout en limitant leur rôle dans l'animation des territoires. Au-delà des enjeux financiers, c'est tout un modèle de société qui est remis en question, alors que la transition écologique, la fracture sociale ou encore la revitalisation des territoires les plus fragiles nécessitent des efforts concertés.

MARDI 28 JANVIER

Le Mouvement associatif s'est adressé au Premier Ministre pour exprimer sa profonde inquiétude

« Il n'est aujourd'hui plus possible que le monde associatif continue d'être une variable d'ajustement budgétaire des politiques publiques. Le Mouvement associatif et ses membres ont toujours considéré que les pouvoirs publics et les associations devaient agir ensemble en tant que partenaires et non pas en tant que prestataires. »

JEUDI 30 JANVIER

À l'occasion de ses vœux, Le Mouvement associatif a tenu un point presse pour alerter sur les conséquences directes de cette situation sur la vitalité des territoires et le quotidien des habitants.

En introduction de cet événement qui a réuni un très grand nombre d'acteurs associatifs, un rappel sur la base de chiffres a été fait sur la forte présence du tissu associatif sur l'ensemble des territoires, des plus isolés aux plus urbains, dans chaque moment essentiel de vie des Français et Françaises, les enjeux vitaux comme les temps de loisirs.

4 DEMANDES FORMULÉES

AU PREMIER MINISTRE PAR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF :

1. Garantir des financements pluriannuels et lisibles, pour permettre aux associations de planifier et de pérenniser leurs actions
2. Simplifier et accélérer les versements des subventions, afin de soulager des trésoreries en tension
3. Renforcer le dialogue structuré entre l'État et les associations, en reconnaissant leur rôle stratégique dans les politiques publiques
4. Consolider les dispositifs qui fonctionnent et qui profitent à un nombre important d'associations tels que Guid'Asso, le Service Civique ou le Dispositif Local d'Accompagnement

« LE CONTEXTE ÉTAIT DÉJÀ TENDU. Désormais, ça ne tient plus ! »

Ce signal d'alarme tiré par Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif a été corroboré durant la soirée par plusieurs témoignages :

- Cas des coupes budgétaires drastiques en région Pays de la Loire avec Maxime Gaudais, directeur de l'association Le Pôle.
- Cas des financements gelés ou diminués des associations sportives à Toulouse avec Sébastien Bouche, directeur de MixaH et vice-président du comité « Sport pour tous » en Haute-Garonne.
- Cas des associations de solidarité qui n'ont plus les moyens d'agir avec Daniel Goldberg, président de l'Uniopps et Didier Duriez, président du Secours catholique.
- Cas de la gestion de crise suite au passage des cyclones Chido et Dikeledi à Mayotte avec Faimina Halidi, déléguée générale et Dawirdine Oussen, administrateur de la Ligne de l'enseignement de Mayotte.

SUR LA MÊME PÉRIODE, D'AUTRES ALERTES ONT CONFIRMÉ L'AMPLEUR ET DE LA GRAVITÉ DE LA SITUATION :

- la fin des contrats adultes-relais, qui permettaient d'œuvrer pour le renforcement du lien social dans les quartiers populaires ;
- la situation dramatique de la protection de l'enfance, avec un signal d'alarme tiré par la défenseure des droits ;
- le gel momentané du Service Civique et le coup ainsi donné à l'engagement des jeunes.

POINT PRESSE



DISCOURS DE CLAIRE THOURY PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Bonjour à toutes et à tous,
J'espère que vous allez bien et vous remercie d'être présents ce soir.
Je vous accorde qu'il y a des périodes à célébrer plus enthousiasmantes que celle que nous vivons. Malgré tout, malgré ces heures sombres, ce sentiment d'être dans une impasse, de criser fort sans être entendu, il y a des choses très puissantes qui nous rappellent que nous sommes dans le juste quand nous défendons le modèle associatif.
1) le sujet n'est pas que politique, il est d'abord social
Pour une fois, je vous propose de sortir de la question politique qui est pourtant essentielle pour nous aborder une seconde sur la question sociale.
La vie associative est au cœur de notre contrat social, elle le fonde même ! D'abord parce que sans la vie associative, sans l'action associative, le situation serait bien plus terrible. On se sent très bien sur le plan social : l'hébergement, la précarité, les inégalités, la souffrance, de la petite enfance au grand âge, du plus petit village à la plus grande métropole, dans tous les territoires. Ensuite parce que c'est grâce à la vie associative que la vie est plus belle, plus confortante, plus joyeuse : la sport, la culture, les loisirs, les vacances, le vie collective.
Qui peut être contre ça ? Qui peut accepter de sacrifier ça ? Qui peut s'opposer à ça ?
Et comment ne pas être fier de ça quand on sait à quel point l'action associative change concrètement la vie des gens.

DISCOURS DE CLAIRE THOURY



QUEL RÉSULTAT ?

De nombreux médias se sont fait l'écho de l'alerte donnée le 30 janvier par Le Mouvement associatif qui a choisi de poursuivre sa mobilisation tant que les réponses ne seront pas à la hauteur.

SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS : UN CONSTAT ALARMANT

Face à l'enjeu de rendre compte, de la façon la plus empirique et factuelle possible, du niveau de gravité de la situation afin de mieux alerter les pouvoirs publics et de mieux accompagner les associations, Le Mouvement associatif a souhaité s'appuyer sur des données objectivées et chiffrées.

En partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) et Hexopée, il a ainsi mandaté l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA) des Hauts-de-France pour réaliser 2 études sur l'impact des baisses de financements annoncées sur le secteur associatif.

la 1^{re} enquête, menée en mars 2025, a recueilli 5 557 témoignages



la seconde, menée en septembre 2025 a recueilli 4 300 témoignages



Cela constitue un échantillon national représentatif d'associations de toutes tailles, tous secteurs d'activité et toutes régions.



Les résultats des deux études ont successivement mis en évidence une réalité sans appel : la situation des associations est aujourd'hui non seulement alarmante, mais profondément urgente.

QUEL RÉSULTAT ?

Par ce travail de plaidoyer, Le Mouvement associatif a pu lancer en fin 2025 le déploiement progressif sur l'ensemble du territoire national de Prev'Asso, un dispositif d'accompagnement pour favoriser la pérennité des associations employeuses.



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

DES ACTIVITÉS EN BAISSÉ,
FACE À DES BESOINS CROISSANTS

1 ASSOCIATION SUR 4

a dû diminuer ses activités en 2025

La baisse des financements de l'État et des collectivités laisse les associations sans solutions, alors qu'elles sont sans but lucratif, qu'elles fonctionnent à 90 % sur le bénévolat, qu'elles s'adressent à des publics fragilisés et qu'elles font face à des besoins sociaux croissants.

DES FINANCEMENTS PUBLICS EN BERNÉ

1 ASSOCIATION EMPLOYEUSE SUR 2

a vu ses financements publics diminués en 2025

Au-delà de l'État, c'est l'ensemble des collectivités qui ont diminué leurs financements, confirmant qu'après la loi finance 2025, les associations ont subi une deuxième lame du fait des dotations en baisse des collectivités, accentuant les difficultés du secteur.

UNE TRÉSORERIE QUI NE S'AMÉLIORE PAS

1 ASSOCIATION EMPLOYEUSE SUR 3

déclare avoir moins de 3 mois de trésorerie

Si l'on considère les chiffres, ce sont près de 90 000 emplois associatifs qui sont directement menacés à court terme, faute de trésorerie.

DES EMPLOIS EN DANGER

PRÈS DE 40 % DES ASSOCIATIONS

déclarent réduire leur masse salariale

9 % DES ASSOCIATIONS déclarent procéder à des licenciements ou des plans de sauvegarde

D'après les données du Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), l'année 2025 est une année record concernant les plans de sauvegarde et les liquidations des associations.

7 MESURES FORTES

DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ ÉMISES PAR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, HEXOPÉE ET LE RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS POUR FAIRE FACE À LA SITUATION :

1. Simplifier les démarches bancaires des associations avec des outils adaptés à leurs modèles
2. Renforcer les acteurs de l'accompagnement qui interviennent auprès des associations, particulièrement en situation de procédure collective
3. Fournir des données précises sur les baisses de financement au monde associatif en cours dans les collectivités territoriales
4. Donner davantage de visibilité financière aux associations
5. Développer les outils d'une gouvernance mixte du financement des associations à l'échelle nationale et locale
6. Renforcer les financements pour le monde associatif lors du prochain projet de loi de finance notamment du Fond de Développement de la Vie Associative en augmentant la part des comptes bancaires inactifs à 60%
7. Adopter une fiscalité davantage favorable aux associations

2 • PORTER LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

ÇA NE TIENT PLUS! LA GRANDE MOBILISATION DU 11 OCTOBRE

Face à la dégradation continue de leur situation budgétaire, les associations n'ont cessé d'alerter les pouvoirs publics. Pourtant, malgré de nombreuses interpellations, les réponses concrètes se font toujours attendre et la situation continue de se détériorer. Les données récentes sont sans appel : **trésoreries fragilisées, financements en baisse ou incertains, réduction des activités et recul des possibilités d'emploi associatif.**

C'est dans ce contexte que le monde associatif français s'est mobilisé le samedi 11 octobre 2025 pour alerter sur la crise sans précédent que traverse le secteur.

Sous la bannière « *Ça ne tient plus!* », **plus de 400 actions** ont été organisées partout en France hexagonale et en Outre-Mer, rassemblant des milliers de citoyen·nes, bénévoles et salarié·es.

Initiée par Le Mouvement associatif et largement relayée bien au-delà de ses membres, cette journée marque un tournant dans la défense du monde associatif. Pour la première fois depuis l'adoption de la loi de 1901, les associations se sont réunies dans un mouvement national d'une telle ampleur, autour d'un slogan commun faisant écho à une réalité partagée : « *Ça ne tient plus!* ».

Ce mode d'interpellation inédit traduit l'urgence de la situation. Fortes de leurs 20 millions de bénévoles, 1,8 million de salarié·es et de leur impact quotidien

auprès de 67 millions de Françaises et Français, les associations ont décidé de se défendre collectivement face à une crise qui menace désormais leur capacité même à agir.

Ces nombreux signaux d'alerte sont restés vains, laissant s'aggraver une situation financière déjà fragile. Le 11 octobre a ouvert une nouvelle étape dans la mobilisation du secteur associatif pour alerter sur sa situation financière dégradée et sur le coût économique, social et démocratique qui en découle pour la société.

« C'est historique car le monde associatif prend la mesure de sa force, de sa capacité à se rassembler, de sa puissance lorsqu'il s'unit. »



France hexagonale

Corse



Guadeloupe



Guyane



La Réunion

3 REVENDIGATIONS PRINCIPALES

1 Pas un euro de moins pour le monde associatif: les associations ne sont pas une variable d'ajustement et les coupes budgétaires doivent cesser.

2 Un sursaut politique en faveur du monde associatif: des actes de confiance, de reconnaissance et un véritable dialogue avec les pouvoirs publics.

1 Des réponses concrètes à la hauteur de l'urgence: des mesures immédiates, ambitieuses et accessibles pour permettre aux associations de continuer à agir au service de l'intérêt général.



Le travail de mobilisation auprès du grand public s'est fait bien en amont sur les médias et par courrier, notamment par Claire Thoury.

ÉTAPE 1 L'ANNONCE

24 JUILLET



ÉTAPE 2 L'APPEL À MOBILISATION

3 SEPTEMBRE



ÉTAPE 3 LA PRISE DE CONSCIENCE

23 SEPTEMBRE



ÉTAPE 4 J-1

10 OCTOBRE



france inter

La journaliste Corinne Audoin a proposé une dystopie « *Nos vies sans les associations* » pour faire comprendre l'intérêt vital des associations dans la vie des Françaises et des Français.

EN SAVOIR +



QUEL RÉSULTAT ?

La mobilisation du 11 octobre a bénéficié d'un impressionnant relais médiatique. Un travail partenarial spécifique a également été mené avec plusieurs médias associatifs — Le Moment, Radio Aligre, RGB Radio 99.2 et bien d'autres — qui, confrontés aux mêmes fragilités que l'ensemble du secteur associatif, se sont pleinement impliqués pour couvrir et faire vivre cet événement.

ÉMISSION SPÉCIALE



2 • PORTER LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE



CA NE TIENT PLUS... MAIS ON TIENT BON!

28

Le Mouvement associatif

UN PLF 2026 QUI IGNORE LA MOBILISATION ÇA NE TIENT PLUS

Le projet de loi de finances 2026, présenté quelques jours plus tard, montre que le rôle pourtant essentiel des associations et l'urgence de leur situation financière n'ont toujours pas été pris en compte à la hauteur des enjeux.

Le monde associatif est en effet confronté à de nouvelles coupes budgétaires qui :

- ont un impact direct sur des enjeux essentiels pour les Français et les Françaises
- remettent en question la société de lien, de l'entraide et de la transition
- ignorent le rôle économique et social joué par les associations



QUEL RÉSULTAT ?

Dans la continuité de la mobilisation nationale « Ça ne tient plus! », Le Mouvement associatif s'est fortement mobilisé tout au long des débats parlementaires afin de limiter l'ampleur des coupes budgétaires et de rappeler le rôle essentiel joué par les associations dans la cohésion sociale, la vie démocratique et l'économie des territoires.

Cette mobilisation s'est traduite par le dépôt d'amendements avec les partenaires de l'ESS, l'interpellation des responsables politiques, des rencontres parlementaires et gouvernementales, ainsi que la publication de communiqués et lettres ouvertes.

Si plusieurs arbitrages parlementaires ont permis d'atténuer certaines mesures, la version finale du budget reste marquée par des choix défavorables au monde associatif, loin des besoins et des enjeux auxquels il fait face.



29

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

2 • PORTER LES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE

CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME-DROITE

L'espace civique continue de se fragiliser. Depuis plusieurs années, en France comme en Europe, se multiplient les prises de position publiques, les discours médiatiques et les mesures politiques qui remettent en cause la légitimité, l'indépendance ou les capacités d'action du monde associatif.

Face à ces menaces, qui participent à une dégradation préoccupante du cadre démocratique dans lequel agissent les associations et qui s'ajoutent au contexte budgétaire déjà particulièrement tendu, Le Mouvement associatif a choisi de s'organiser collectivement en s'impliquant dans 4 actions distinctes, mais aux enjeux convergents.

— GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Créé à l'issue des élections législatives de 2024 et de l'expression du Mouvement associatif dans un communiqué :

« Le soulagement qui s'exprime aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier que le danger que représentent l'extrême-droite et ses idées est toujours bien présent. Ces élections ont vu une progression sans précédent du Rassemblement National, tant en termes de voix qu'en termes de sièges à l'Assemblée nationale. »

1 QUEL RÉSULTAT ?

Ce groupe de travail qui s'est clôturé en 2025 a permis d'alimenter les nouvelles orientations stratégiques du Mouvement associatif, d'établir une cartographie des ressources et de nourrir les réflexions des membres et partenaires.

— MSLA (Mesures de sauvegarde des libertés associatives)

Il vise à structurer une réponse collective pour mieux protéger les libertés associatives et accompagner les associations confrontées à des atteintes ou fragilités dans l'exercice de leurs activités.

Piloté par Le Mouvement associatif et coordonné par la Cause, le programme s'appuie sur un comité de pilotage élargi réunissant notamment Coordination SUD, Centre Français des Fonds et Fondations, Collectif des associations citoyennes et France générosités.

Cette gouvernance partagée permet d'assurer le suivi des différentes actions, de définir le cadrage des projets, de valider les livrables et de favoriser l'échange d'informations entre les partenaires.

2 QUEL RÉSULTAT ?

MSLA a notamment permis de réfléchir collectivement à la mise en œuvre d'une campagne de communication d'ampleur pour valoriser la place des associations dans la société qui sera lancée en mai 2026.

CHOIX DE QUITTER X

LUNDI 20 JANVIER

Face à l'atmosphère toxique qui règne sur X, Le Mouvement associatif a fait le choix de quitter le réseau social. Il a signé, avec 87 associations et syndicats, la tribune portée par Emmaüs France, parue dans Le Monde le 15 janvier et s'est associé à l'initiative HelloQuitteX, fondée en partenariat avec le CNRS, pour inciter à un départ massif de la plateforme.

EN SAVOIR +



— MACS (Monitoring Action for Civic Space)

Cofinancé par le programme CERV, MACS réunit depuis mars 2024, un groupe d'organisations de la société civile européenne, dont Le Mouvement associatif, pour :

- Développer une méthodologie de suivi de l'évolution des libertés civiques
- Créer et piloter un système d'alerte des menaces pesant sur l'espace civique, accompagné de recommandations politiques concrètes.

JEUDI 27 MARS, les organisations de la société civile européenne ont ainsi annoncé la mise en place du « Early Warning and Alert System », un outil préventif qui a pour objectif de :

- Systématiser la collecte d'informations sur l'évolution de l'espace civique
- Signaler les premiers signes de détérioration de l'espace civique
- Appeler les institutions de l'UE à agir avant que la situation ne se détériore davantage.

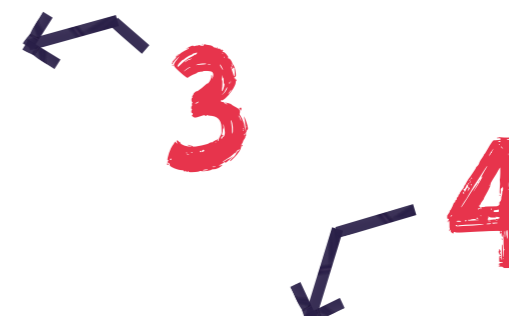
EN SAVOIR +



QUEL RÉSULTAT ?

Le projet MACS produit chaque année un rapport qui analyse les évolutions de l'espace civique à travers six dimensions :

- La liberté d'association
- L'accès aux financements par les organisations de la société civile
- La liberté de réunion pacifique et de manifestation
- La liberté d'expression
- La participation citoyenne à la prise de décision
- La préservation d'un « safe space », respectueux des droits fondamentaux et du droit des minorités.



— 1001 TERRITOIRES POUR LA FRATERNITÉ

Dynamique initiée par 41 organisations associatives ou syndicales nationales, dont Le Mouvement associatif, pour impulser, fédérer, soutenir sur des territoires des initiatives collectives d'habitantes et d'habitants porteuses de fraternité.

Il s'agit d'une façon d'affirmer avec force que le monde associatif, syndical, citoyen a un rôle essentiel à jouer pour renforcer la cohésion sociale et faire reculer les idées d'extrême droite à partir des territoires.

L'objectif est d'en faire un levier collectif puissant de montée d'une vague de fraternité et d'attachement de la démocratie, en préparation des élections présidentielles.



EN SAVOIR +



QUEL RÉSULTAT ?

Avec plus de 250 événements dans toute la France, la dynamique se renforce notamment avec une nouvelle feuille de route : labels pour les structures, partenariat avec des collectivités, présence sur les festivals et dans l'espace public.

Face au risque d'une poursuite de l'ascension de l'extrême droite, Le Mouvement associatif entend pleinement assumer son rôle d'acteur essentiel de la société civile. Il réaffirme son attachement au dialogue, au compromis et à la co-construction des politiques publiques, en opposition aux logiques de repli, de stigmatisation et d'affaiblissement des libertés associatives.

3

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

Ce sont les associations qui, au quotidien, accompagnent et agissent auprès des personnes âgées, handicapées et des plus jeunes, facilitent l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous, nourrissent ou logent les personnes en situation de grande précarité, font vivre la solidarité entre les peuples, accompagnent vers l'emploi, animent les centres de loisirs et les colonies de vacances...

Soutenir les associations, c'est s'engager pour une société et un monde plus fort et plus juste aujourd'hui et demain.

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement associatif

34
Les Waldeck,
Prix du Mouvement
associatif

36
Portail national
de formation
des bénévoles

37
Plateforme
inter-associative
du service civique (PISC)

38
Nouveaux regards
sur l'évaluation
en association

40
Guid'Asso,
un appui pour toutes
les associations

41
Prev'Asso,
pour les associations
employeuses en difficulté

42
FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

42
Repenser les coopérations
entre associations et communes

43
Renforcer la structuration
de la vie associative dans les Outre-mer

44
Soutenir l'action associative en QPV
Favoriser la cohésion des territoires

45
Mobiliser les
fonds européens

3. ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



LES WALDECK, PRIX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Les associations doivent aujourd'hui composer avec un contexte politique, social, économique de plus en plus complexe, parfois même hostile. Pour continuer à mener à bien leurs actions au service de l'intérêt général, elles font preuve d'agilité et d'innovation, notamment en interne: elles développent de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de gouverner, d'animer leurs équipes, de piloter leurs projets...

Le Mouvement associatif a créé un prix pour valoriser et promouvoir leurs pratiques inspirantes.

En 2025, pour la 3^e édition, 501 associations, de différentes tailles, de divers secteurs et issues de la France entière ont présenté leurs candidatures. Grâce aux jurys, un par catégorie, composés d'experts, d'acteurs associatifs et de partenaires, ont été identifiés 25 pratiques inspirantes et 5 lauréats.



LAURÉAT ENGAGEMENT : KIPAWA

Pour la création d'un guide des bonnes pratiques du bénévolat inclusif et un dictionnaire visuel de l'engagement bénévole.



EN SAVOIR +



LAURÉAT COOPÉRATION(S) PLURIELLE(S) : TERRE 2 CULTURES

Pour la création d'un écosystème structuré mobilisant exploitants agricoles, collectivités, bailleurs sociaux, habitants et services publics, pour favoriser l'autonomie et le lien social des personnes réfugiées sur le territoire.



EN SAVOIR +



LAURÉAT PRATIQUES NUMÉRIQUES : LA VILLE À VÉLO

Pour le développement de la plateforme Cyclopolis qui permet aux citoyen·nes de l'agglomération lyonnaise de s'informer sur l'avancement du projet d'aménagement de voies cyclables.



EN SAVOIR +



LAURÉAT EMPLOI : FAMILLES RURALES DE MEURTHE ET MOSELLE

Pour son action en faveur d'une meilleure qualité de vie et condition de travail de son équipe salariée et bénévole.



EN SAVOIR +



LAURÉAT TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE : JOIE-LIEU

Pour son modèle de gouvernance qui permet une meilleure intégration des enjeux de biodiversité. La Nature siège au conseil d'administration et les statuts sont rédigés autour de 4 valeurs clé: sobriété, mutualisation, autonomie et biodiversité.



EN SAVOIR +



PAROLES DE LAURÉATS

Des anciens lauréats devenus membres du jury ont pris la parole en ouverture de la cérémonie de remise des prix. Des témoignages qui montrent d'une part, la détermination des associations à faire ensemble et à continuer à développer des projets pour animer les territoires et d'autre part, le constat difficile et douloureux que, dans le contexte actuel, souvent, cela ne suffit plus.



Merci au Mouvement associatif de tenir pour nous, qui essayons de continuer à œuvrer au quotidien pour faire bouger les lignes et de nous rappeler que nous ne sommes pas seuls. Non, nous ne sommes pas seuls. >>>

TIMOTHÉE TAFFOREAU, CO-PRÉSIDENT
JOUONS ENSEMBLE



Le Prix Waldeck est bien plus qu'une récompense. Il incarne une reconnaissance nationale de cette manière de faire ensemble, d'agir autrement, de refuser l'isolement des initiatives. >>>

FRÉDÉRIQUE TROUSSON-VOGLER,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE VAUCLUSE



PRÉSENTATIONS VIDÉO DES PRATIQUES LAURÉATES

Réalisées par le média associatif,
Le Moment



LUNDI 19 MAI

Le Mouvement associatif a clos cette 3^e édition avec l'après-midi des assos: un temps d'accompagnement pour les associations suivi de la cérémonie de remise des Prix. Rencontres, échanges et partages de pratiques ont rythmé l'événement auquel 200 associations et partenaires ont participé.

Les Waldeck, Prix du Mouvement associatif sont organisés en partenariat avec le Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, le Ministère du Travail et de l'Emploi, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le Mouvement Tilt, Harmonie Mutuelle, Groupe Up, Le Fonds de Coopération de la jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), Hexopée, la MAIF et avec le soutien de JurisAssociations.

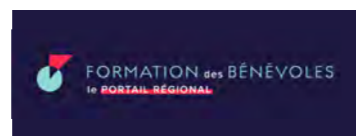
EN SAVOIR +



EN 2026 ?

Associations, décrochez l'étoile ! Dès l'automne, Le Mouvement associatif lancera l'appel à candidature pour la quatrième édition des Waldeck.

3. ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



PORTAIL NATIONAL DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

La formation constitue une attente forte des bénévoles et un enjeu essentiel pour les associations qui les accueillent. Pourtant, il n'est pas toujours simple, en tant que bénévole, d'identifier où se former, vers qui se tourner ou quelles ressources mobiliser en fonction de ses besoins et de son parcours d'engagement.

Partant de ce constat, Le Mouvement associatif a mis en ligne en 2025 le portail national de formation des bénévoles. Cette plateforme a pour objectif de faciliter l'accès aux formations et aux ressources disponibles partout en France, en permettant aux bénévoles de trouver plus facilement des contenus adaptés à leurs missions, à leurs attentes et aux réalités de leur association.

Initié en 2017 par Le Mouvement associatif Bretagne, le projet s'est déployé progressivement sur d'autres régions, avec le soutien du Mouvement associatif, avant d'être centralisé au sein de ce portail national.

Le principe est simple: rendre visible, sur chaque territoire, les formations proposées par des structures associatives ou publiques, qui correspondent à des missions confiées au sein d'associations.

Le portail national de formation des bénévoles oriente vers les portails régionaux gérés par Les Mouvements associatifs régionaux. On trouve sur chaque portail régional un catalogue des formations disponibles avec des critères de recherche, une cartographie des structures du territoire proposant des formations et un agenda avec les dates et les thèmes des prochaines sessions.

Ainsi, en quelques clics, un bénévole peut trouver près de chez lui des formations sur différents thèmes de la vie associative : fonctionnement d'une association, communication, méthodologie de projet...

JEUDI 3 AVRIL

Le Mouvement associatif a organisé un webinar de lancement présentant notamment:

- le plaidoyer du Mouvement associatif pour le bénévolat
- différents chantiers de France Bénévolat
- le baromètre de l'opinion des bénévoles par Recherches & Solidarités



EN 2026 ?

Le Portail national de formation des bénévoles confirme son rôle de porte d'entrée unique vers les offres de formation régionales. Il s'affirme comme un outil structurant pour l'accompagnement des bénévoles.



Actuellement, 14 régions sont présentes sur l'outil: Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Île-de-France, La Réunion, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



PLATEFORME INTER-ASSOCIATIVE DU SERVICE CIVIQUE (PISC)

Les associations jouent un rôle essentiel dans le Service Civique: elles représentent 80 % des organismes d'accueil et ont permis, depuis 2010, à près de 500 000 jeunes de s'engager.

Depuis 2011, la Plateforme inter-associative pour le Service Civique (PISC) rassemble de nombreuses associations investies dans l'accueil et l'accompagnement des volontaires en Service Civique. Ce collectif informel, animé par Le Mouvement associatif regroupe une trentaine de membres réguliers, ainsi qu'une vingtaine d'associations qui s'y associent ponctuellement. La PISC développe 2 axes d'action:

UN PLAIDOYER FORT POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

Depuis sa création, la PISC œuvre pour valoriser l'expertise associative et porter ses revendications sur l'évolution du Service Civique, que ce soit dans l'espace public ou au sein d'instances officielles. Elle joue également un rôle de liaison entre les associations siégeant au Comité stratégique du Service Civique et celles qui n'y sont pas représentées. La plateforme est à l'origine de nombreuses tribunes et initiatives promouvant le développement, voire l'universalisation du Service Civique.

UN ENGAGEMENT POUR UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ

La PISC s'investit activement dans l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des volontaires en facilitant le partage de ressources, d'outils et de bonnes pratiques entre associations. Son action s'inspire notamment des travaux menés par le Comité du Service Civique associatif (CSCA).

JEUDI 6 FÉVRIER

Le Mouvement associatif a organisé les 1^{ères} rencontres nationales du service civique en association.



EN 2026 ?

La PISC organisera, le 12 février, la 2^e édition des Rencontres nationales du Service Civique en association. Pensée par les associations et pour les associations, cette journée permettra d'échanger autour des grands enjeux du Service Civique: résilience et prévention, qualité des missions, promotion du dispositif et coopérations entre volontaires, bénévoles et salariés.



LA PISC EN 2025

6

comités de suivi de la PISC

Différents ateliers pour le développement d'une feuille de route inter-associative

Le lancement de

4

groupes de travail: communication, plaidoyer, qualité et auto-évaluation, Europe

6

prises de parole officielles notamment:

28 JANVIER

Lettre ouverte au Premier Ministre



26 MAI

Le Service Civique de nouveau menacé!



11 JUIN

Plus loin avec le Service civique



3 • ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



NOUVEAUX REGARDS SUR L'ÉVALUATION EN ASSOCIATION

Dans un contexte où l'évaluation des actions associatives reste encore trop souvent perçue comme un outil de contrôle lié au financement, plutôt que comme un levier de valorisation et d'amélioration continue, les associations rencontrent de nombreuses difficultés pour s'en saisir, faute de moyens, de temps ou d'espaces d'échange adaptés.

En réponse, Le Mouvement associatif, le F3E et la Fonda ont lancé le programme NOURA sur deux ans. L'objectif est de structurer une large dynamique collective autour d'une pratique de l'évaluation au service du développement de la vie associative.

Pour y parvenir, trois axes d'intervention sont proposés qui structurent l'action sur une logique d'intervention ascendante partant de l'échelle territoriale jusqu'à l'échelle nationale, et mobilisant de manière ciblée l'ensemble des parties prenantes investies sur le sujet.

LE 1^{ER} AXE, répond aux besoins des associations sur le plan local. Il vise à développer un outillage pertinent pour les associations ancrées sur les territoires, qui ne pratiquent pas aujourd'hui l'évaluation et qui disposent de moyens limités pour mener à bien ce type de démarches.

LE 2^E AXE développé sur le plan national, pose les premiers jalons d'un espace d'échange de pratiques inter-associatif, mobilisant principalement des associations qui pratiquent déjà l'évaluation mais isolées dans la pratique de ces démarches.

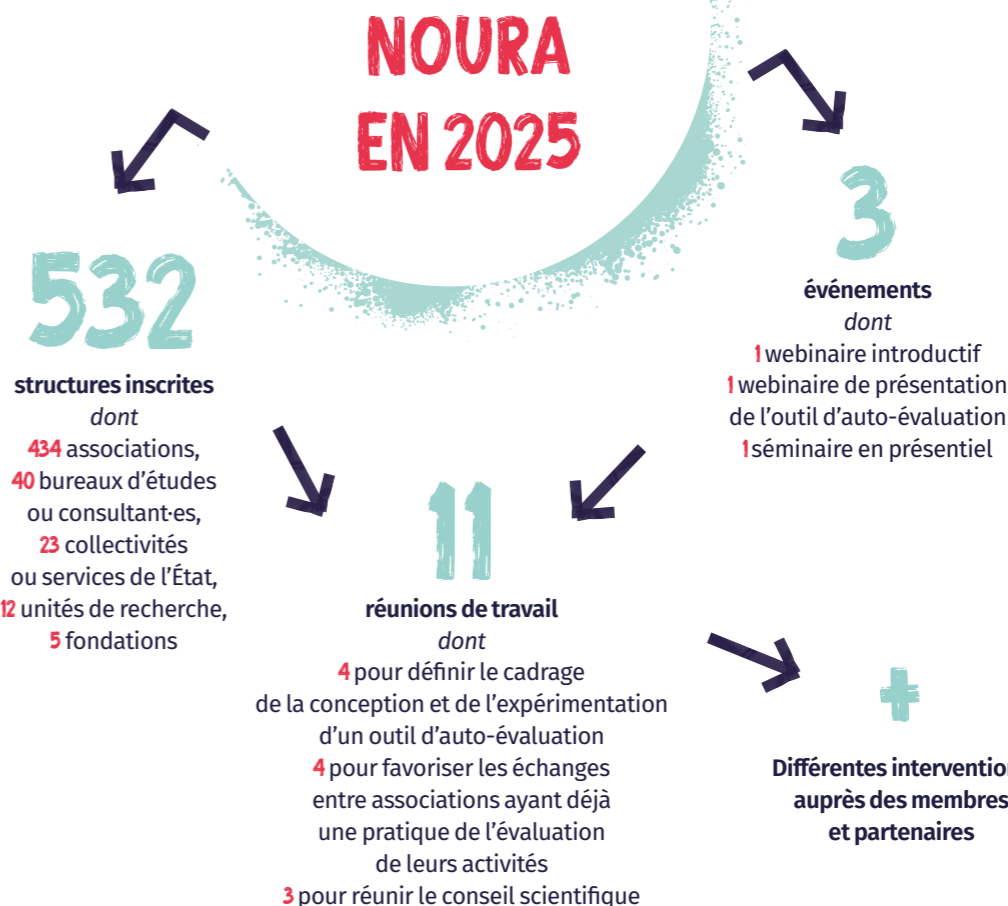
LE 3^E AXE, vise à mobiliser sur le plan externe l'ensemble des parties prenantes jouant un rôle sur le sujet au niveau national. Il consiste à aménager des espaces de partage, de mobilisation et de plaidoyer, pour progresser sur une vision partagée de l'évaluation associative et préfigurer les conditions d'une mise en réseau qui fasse évoluer les modalités de soutien à ces démarches.

La qualité et la spécificité des actions d'intérêt général des associations sont complexes à mettre en lumière. Bien conduites, les démarches d'évaluation peuvent constituer un levier essentiel pour y parvenir, et pour nourrir des apprentissages et des améliorations pour l'ensemble des acteurs et actrices.



MARDI 23 SEPTEMBRE

Le programme NOURA a donné lieu à un séminaire pour repenser l'évaluation en association. Au programme, 2 tables rondes : « Révéler la création de valeur associative » et « L'évaluation comme outil de dialogue ».



ALLER + LOIN

Dans le cadre de la communauté de pratique NOURA, des fiches pratiques sur différentes problématiques en lien avec l'évaluation ont été mises à disposition :

« L'ÉVALUATION EN ASSOCIATION »

« FAIRE LE LIEN ENTRE ÉVALUATION ET PILOTAGE DES ACTIONS »

« MOBILISER LES ÉQUIPES ET LES BÉNÉVOLES POUR UNE ÉVALUATION »

« UTILISER DES MÉTHODOLOGIES D'ÉVALUATION SOLIDES »

EN SAVOIR +



Le programme est soutenu par le FDVA, la Banque des territoires et le Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative.

EN 2026 ?

Le chantier autour de l'évaluation de l'utilité sociale associative se poursuivra avec l'expérimentation de l'outil d'auto-évaluation par une centaine d'associations, la poursuite des temps d'échange entre acteurs ainsi que la production de nouvelles fiches pratiques. Cette dynamique donnera également lieu à l'organisation d'un nouveau séminaire public le 23 septembre 2026.

3 • ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



GUID'ASSO, UN APPUI POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Les associations, qui jouent un rôle essentiel dans les territoires, rencontrent des difficultés qui nécessitent qu'elles soient accompagnées dans un parcours qui soit lisible et visible.

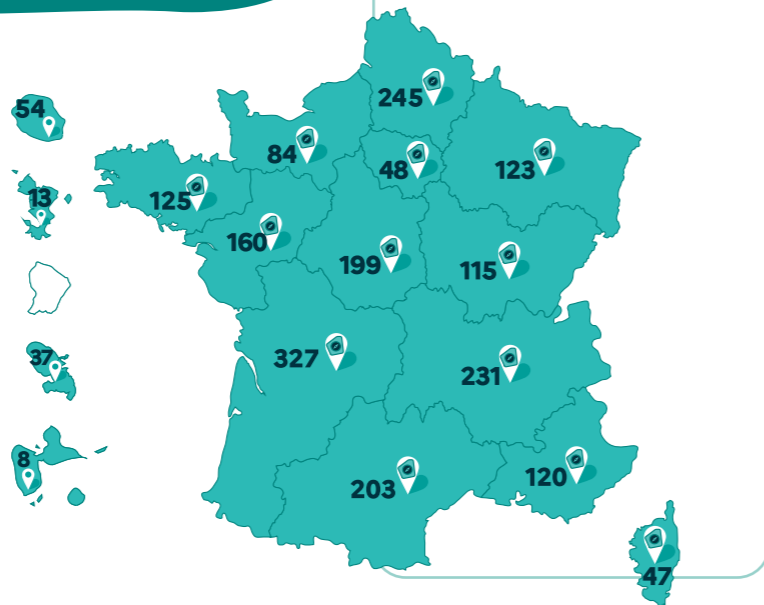
Le réseau national d'appui à la vie associative Guid'Asso a été créé en 2021 pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, quel que soit son territoire ou son secteur d'activité, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions et ses besoins d'accompagnement.

Guid'Asso rassemble des structures de proximité qui orientent, informent, conseillent et accompagnent les porteurs de projets, bénévoles et salariés associatifs, tout au long de leur parcours.



EN 2025

Le réseau compte :
+ DE 2 000
points d'appui labellisés
qui ont répondu aux besoins de
140 000 associations.



Le réseau s'est progressivement structuré, solidifié au fil des années pour :

- d'une part, mieux répondre aux besoins des associations.
- d'autre part, permettre aux acteurs labellisés de mieux se connaître, d'être mieux reconnus dans leurs missions en étant mieux identifiés, de monter en compétences sur leur métier, mais aussi de disposer de ressources communes autour des enjeux et thématiques de vie associative.



PREV'ASSO, POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES EN DIFFICULTÉ

Les associations doivent composer avec une fragilisation sans précédent de leurs modèles. Les chiffres issus de l'enquête nationale sur la santé économique des associations réalisée en mars puis en septembre 2025 traduisent une mise sous tension inédite du secteur, menaçant particulièrement les associations employeuses.

Pour ces raisons, Le Mouvement associatif a choisi de travailler au déploiement sur l'ensemble du territoire national de Prev'Asso. Expérimenté en Occitanie depuis 2021, le dispositif vise à accompagner les associations employeuses confrontées à une situation de crise financière, afin de sauvegarder leurs projets associatifs et de préserver le maximum d'emplois.

Prev'Asso est conçu pour apporter une réponse réactive et adaptée réalisée intégralement par un-e chargé-e de mission dédié, en lien avec les acteurs du territoire impliqués sur le sujet. Son principe clé repose sur l'accueil rapide et inconditionnel de toute association employeuse en risque immédiat pour la pérennité de son activité.

Le parcours proposé suit 3 étapes :

ANALYSER LA SITUATION

Un premier échange pour définir le degré d'urgence.

FAIRE FACE À L'URGENCE

Si l'urgence est caractérisée, un accompagnement personnalisé est mis en place pour formaliser une stratégie de sortie de crise.

ASSURER LA SORTIE DE CRISE

La mise en œuvre opérationnelle est suivie durant une période de 3 à 6 mois.

EN SAVOIR +

LES RÉSULTATS OBTENUS EN OCCITANIE TÉMOIGNENT DE L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF.

EN 2023

93 %

des emplois menacés ont été consolidés

EN 2024

Ce taux atteignait encore

87 %



MERCREDI 3 DÉCEMBRE

Un communiqué de presse a officialisé le lancement national de Prev'Asso.

EN SAVOIR +



Prev'Asso est articulé avec l'offre d'accompagnement existante dans l'ESS : le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le réseau Guid'Asso, France Active, SOS Employeurs porté par l'UDES, les dispositifs de droit commun et les acteurs spécialistes de ces sujets (experts comptables, commissaires aux comptes...).

EN 2026 ?

Le déploiement se poursuit pour couvrir les zones blanches. Un centre national de ressources en ligne sur la vie associative permettra un meilleur outillage des acteurs du réseau et une communication renforcée est prévue pour mieux faire connaître Guid'Asso aux associations.

EN 2026 ?

En plus de l'Occitanie, 7 régions proposeront Prev'Asso sur leurs territoires : Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Réunion. Au regard de la situation des associations, l'enjeu de l'année est de continuer à mobiliser des partenaires pour la poursuite de cet accompagnement au plus près des territoires.

EN SAVOIR +



Les services de l'État et près de 200 acteurs associatifs labellisent les acteurs de l'appui et animent le réseau dans les régions et départements. En co-construction avec Le Mouvement associatif, la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pilote et finance le déploiement de Guid'Asso.

3 • ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

REPENSER LES COOPÉRATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET COMMUNES

Associations et collectivités locales partagent un même objectif : faire vivre les territoires, répondre aux besoins des habitantes et habitants et soutenir l'engagement citoyen. Aujourd'hui, face à la réduction des moyens financiers qui touchent les associations comme les communes, le renforcement des liens entre elles apparaît essentiel pour continuer à agir au service de l'intérêt général et lutter contre la dégradation, voire la disparition, des services essentiels de proximité.

Sur la base de ce constat partagé, Le Mouvement associatif s'est saisi de la campagne pour les élections municipales pour proposer une transformation du cadre de coopération entre associations et collectivités et une amélioration des complémentarités entre intérêt général et service public.

Le Mouvement associatif a présenté aux candidat-es et futur-es élu-es 12 engagements pour soutenir le tissu associatif local et répondre aux besoins du territoire, articulés autour de 4 axes :

- **Axe 1:** Financer l'engagement associatif local
- **Axe 2:** Financer durablement la vie associative
- **Axe 3:** Renforcer la coopération collectivités/associations
- **Axe 4:** Développer un accompagnement de qualité des associations

DU 18 AU 20 NOVEMBRE

à l'occasion du Salon des Maires et des collectivités locales 2025, Le Mouvement associatif a coordonné :

— **LA PLACE DES ASSOCIATIONS**, en partenariat avec Les Centres sociaux, les Petits Débrouillards, Le Mouvement associatif Île de France et Le Mouvement associatif Centre Val de Loire, ont tenu la Place des associations : un espace spécifique un partage de constats, de propositions et de pratiques inspirantes entre associations et collectivités ;

— **LE PARCOURS ASSOCIATIF**, en partenariat avec une dizaine d'acteurs associatifs : pour des échanges spécifiques sur des enjeux essentiels (sport, éducation, culture, alimentation, jeunesse, patrimoine, inclusion, solidarité, mobilité, écologie, prévention) ;

— **PLUSIEURS TEMPS FORTS** pour favoriser la rencontre, le débat et la co-construction des politiques locales de demain.

WEBINAIRE



Pour aider les associations locales à porter leurs enjeux auprès des candidat-es et des élu-es, Le Mouvement associatif a développé un kit de plaidoyer qui propose des argumentaires, fiches pratiques, courriers types et ressources méthodologiques.

EN SAVOIR +



ALLER + LOIN



SOUTENIR L'ACTION ASSOCIATIVE EN QPV FAVORISER LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Les associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) participent grandement au vivre ensemble et à l'émancipation des habitant-es. Porteuses de solutions inspirantes et de nouvelles façons d'agir, elles doivent cependant faire face à un accroissement des besoins sociaux dans un contexte économique et sanitaire de plus en plus fragile.

Pour répondre à ces enjeux, Le Mouvement associatif met en œuvre depuis 2019 une démarche visant à mieux soutenir les coopérations inter-associatives au service des besoins des territoires QPV. Ce travail est mené avec l'appui d'un collectif d'acteurs associatifs et est animé par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF).

2025 a été rythmée par la poursuite du plan d'actions avec 3 objectifs :

- **Poursuivre le travail de renforcement** des coopérations entre acteurs associatifs œuvrant dans les quartiers politiques de la ville
- **Identifier et porter les enjeux et besoins spécifiques** des associations œuvrant dans les quartiers populaires auprès des pouvoirs publics
- **Réaliser une veille de l'implication** des associations dans l'élaboration et le suivi des contrats de ville.

Les 7 associations d'élu-es du bloc communal*.

Ce texte, soutenu et relayé par Le Mouvement associatif, interpelle le gouvernement et dit la nécessité d'actions fortes pour que les habitants et habitantes des quartiers prioritaires aient accès aux mêmes droits et services que sur l'ensemble du territoire national.



Par la suite, Le Mouvement associatif a été convié pour la première fois au Comité interministériel des villes du 6 juin 2025.

EN 2026 ?

Les associations et les élu-es locaux renforceront leurs coopérations au service de l'intérêt général dans les territoires. Cela prendra la forme d'une table ronde à DROIT DE CITÉ ! « Alliances locales : associations et élu-es face aux défis territoriaux » et d'un texte commun.

* Association des maires Ville & Banlieue de France (AMVBF), Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), Association des maires d'Île-de-France (AMIF), France urbaine, Villes de France, Association des petites villes de France (APVF) et Intercommunalités de France)

2

Travaux phare

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE JURIS-ASSOCIATIONS

a été coordonné par Le Mouvement associatif et la FCSF, à l'occasion du Forum national des associations et des fondations (FNAF) 2025, pour aborder la question des quartiers prioritaires, de la cohésion sociale et du rôle des associations auprès des habitant-es.



UN FOCUS QPV À PARTIR DE L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOS

qui a mis en exergue des chiffres alarmants : > 35 % des associations employeuses en QPV ont moins de 3 mois de trésorerie > PLUS D'1 association SUR 2 en QPV rencontre des problèmes de trésorerie récurrents ou ponctuels > 21 % des associations employeuses en QPV envisagent des licenciements ou un gel des recrutements en 2025, faute de financement.

3 • ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

RENFORCER LA STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES OUTRE-MER

Les associations jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, l'accès aux droits et l'animation des territoires ultra-marins. Elles doivent cependant faire face à des enjeux spécifiques: isolement, fragilité des modèles économiques, besoins importants d'accompagnement des bénévoles et difficultés de structuration des réseaux associatifs.

Dans ce contexte, Le Mouvement associatif a poursuivi en 2025 une stratégie de renforcement de la structuration de la vie associative dans les Outre-Mer, avec le soutien de la direction générale des outre-mer (DGOM).

L'action a combiné accompagnement stratégique, ingénierie de réseau, déplacements de terrain, temps d'échanges inter-associatifs et coopération avec les partenaires institutionnels et associatifs nationaux.

3 dynamiques structurantes en 2025:

CONSOLIDER LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS ULTRAMARINS EXISTANTS

À La Réunion, l'année a été marquée par l'accompagnement d'une nouvelle équipe composée d'un président et de deux salariées recrutées récemment. Un déplacement sur site en avril 2025 ainsi que des échanges réguliers ont permis de soutenir la montée en compétences des équipes et le développement du réseau régional.

En Martinique, l'embauche d'une première salariée en janvier 2025 a constitué une étape importante dans la structuration du Mouvement associatif régional. Plusieurs temps forts, soutenus par l'équipe nationale, ont suivi, notamment le lancement institutionnel le 13 février.

Les deux territoires ont également bénéficié du déploiement du portail régional de formation des bénévoles et de la Fresque des enjeux associatifs afin de renforcer durablement l'accompagnement des réseaux locaux

RENFORCER LES COOPÉRATIONS SUR LES AUTRES TERRITOIRES

En Guadeloupe, un appui spécifique a été apporté à l'UFOLEP dans son rôle de co-animation du dispositif Guid'Asso.

En Guyane, des réunions de travail ont permis d'identifier les principaux enjeux du territoire et de mobiliser les acteurs associatifs autour du futur déploiement du dispositif Guid'Asso.

À Mayotte, le déplacement prévu a dû être annulé à la suite du cyclone Chido. Malgré ce contexte, plusieurs échanges à distance ont permis de faire émerger des besoins importants en matière de structuration des coopérations associatives et de plaidoyer collectif.

FAIRE ENTENDRE LES SPÉCIFICITÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE ULTRA-MARINE AU NIVEAU NATIONAL

Le Mouvement associatif a constitué à partir de septembre un espace d'échanges inter-associatif dédié aux Outre-mer réunissant 21 associations nationales et territoriales. Ce collectif a engagé un travail commun visant à mieux faire reconnaître les spécificités et les besoins de la vie associative ultra-marine auprès des pouvoirs publics.

EN 2026 ?

Le Mouvement associatif poursuivra son accompagnement des dynamiques régionales et le soutien au déploiement de Guid'Asso dans les territoires ultra-marins. Les travaux engagés autour de la structuration des réseaux associatifs et du plaidoyer collectif se poursuivront également, notamment autour de la reconnaissance des spécificités de la vie associative en Outre-mer et du renforcement des coopérations avec les pouvoirs publics.

MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

Alors que les associations font face à des tensions financières croissantes, les fonds européens représentent une opportunité majeure pour soutenir les projets d'intérêt général, encourager l'innovation sociale et renforcer les dynamiques territoriales. Pourtant, ces dispositifs restent encore trop peu mobilisés par les structures associatives, faute d'accompagnement et de lisibilité.

En 2025, Le Mouvement associatif a renforcé son accompagnement des réseaux associatifs autour de la mobilisation des financements européens, avec un objectif clair: rendre les structures plus autonomes, sécurisées et outillées dans l'accès à ces dispositifs souvent perçus comme complexes.

Cette action vise à lever les freins liés à l'ingénierie européenne en accompagnant les associations dans l'identification des opportunités de financement, la structuration de leurs projets et la sécurisation administrative et financière de leurs dossiers.

À travers cette démarche, Le Mouvement associatif affirme sa volonté de faciliter l'accès des associations aux financements européens et de renforcer leur capacité à développer des projets ambitieux au service des territoires et de l'intérêt général.

4

Groupes de travail

3

Groupes d'échange de pratiques

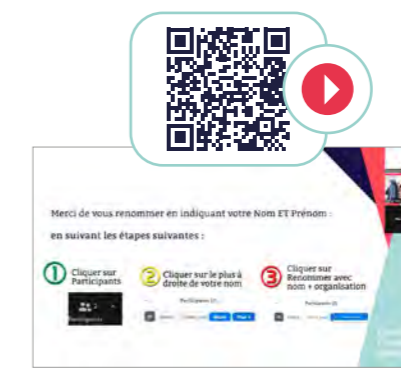
3

webinaires

Perspectives et financement de la politique de cohésion de l'UE

Financer vos actions avec le FSE +

Porter un projet FSE + dans les territoires ultramarins



4

Depuis plusieurs années, la situation du monde associatif se dégrade dangereusement, dans un silence assourdissant, malgré nos alertes répétées. En 15 ans, la part des subventions a baissé de 41% dans le budget des associations. Un tiers d'entre elles déclare revoir leurs activités à la baisse pour survivre et certaines disparaissent.

Cela signifie moins d'accueil, moins de prise en charge des plus fragiles, moins de cohésion sociale. Ce traitement illustre un véritable manque de considération institutionnel envers le monde associatif.

Or, la liberté d'association n'est pas un privilège accordé par l'État: c'est un droit fondamental consacré par la loi de 1901 et la Constitution. Un droit historique, dont nous sommes fiers, et qu'il nous faut défendre. Cette fragilisation n'est pas seulement un problème pour le secteur associatif: elle concerne toute la société.

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement associatif

REPRÉSENTER LES

48 REPRÉSENTER

48
Au sein
d'instances

50
Lors
des grands
rendez-vous

54
Après des
pouvoirs
publics

56
Dans
les médias

58
Au Conseil Économique Social
et Environnemental (CESE)

60 DANS LES RÉGIONS

60
Auvergne-Rhône-Alpes

65
Hauts-de-France

70
Nouvelle-Aquitaine

61
Bourgogne - Franche-Comté

66
Île-de-France

71
Occitanie

62
Bretagne

67
La Réunion

72
Pays de la Loire

63
Centre-Val de Loire

68
Martinique

73
Sud Provence-Alpes-
Côte d'Azur

64
Grand Est

69
Normandie

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

REPRÉSENTER

AU SEIN D'INSTANCES



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF JOUE SON RÔLE DE REPRÉSENTATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES AU SEIN DE DIFFÉRENTES INSTANCES.

C'est l'occasion de travailler de façon stratégique et opérationnelle sur des grands enjeux communs, et d'y faire valoir les positionnements et spécificités de la vie associative.



Conseil d'administration de SOGA

Comité stratégique de l'Agence du Service civique

Comité national de suivi Guid'Asso

Comité national de suivi FSE+

Conseil Supérieur de l'ESS

Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)

Comité stratégique DLA

Conseil scientifique et d'orientation de l'Injep

Comité consultatif du FDVA

Comité d'orientation de l'OFAJ

Conseil d'administration de l'IFMA

Conseil d'administration et Bureau d'ESSFrance

Comité d'orientation stratégique de l'Avise

Conseil d'administration de l'ADASI

Conseil d'administration de l'école de la générosité

ZOOM 2025

Le Mouvement associatif et le SOGA : ensemble pour une transition numérique éthique, solidaire et durable.

Face à la concentration croissante des pouvoirs entre les mains de quelques grandes plateformes numériques, le secteur associatif et l'économie sociale et solidaire ont plus que jamais besoin de faire entendre une voix alternative. C'est dans cet esprit que Le Mouvement associatif a rejoint en 2024 le Social Good Accelerator (SOGA), association franco-européenne engagée pour une transition numérique éthique au service du bien commun. Partageant la conviction que le numérique doit être un levier d'émancipation collective et non de dépendance, c'est naturellement que les deux associations ont décidé de travailler ensemble autour de trois axes structurants.

PORTER LA VOIX

Promouvoir l'ESS numérique, représenter ses intérêts

Le numérique est un enjeu éminemment politique. Le Mouvement associatif s'engage aux côtés du SOGA pour porter la voix de l'ESS auprès des institutions françaises et européennes: rédaction de tribunes et de manifestes, contributions aux politiques numériques, consultations publiques, participations aux travaux de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CNSP). Il s'agit de défendre des projets de réglementations favorables aux acteurs non lucratifs, de faire reconnaître le rôle de ce secteur dans la construction d'un numérique souverain, et de peser sur les orientations stratégiques qui engagent l'avenir du secteur (SNESS 2030).

APPRENDRE

Analyser les besoins, accompagner la montée en compétences collectives et la création connaissances partagées

La transformation numérique ne se décrète pas: elle s'accompagne. Le Mouvement associatif contribue aux démarches de recherche collective portées par le SOGA pour mieux cerner les besoins numériques des associations, identifier les ressources disponibles et construire des savoirs partagés. Cette co-production de connaissances doit permettre à terme d'outiller les associations, de soutenir leurs équipes, leurs bénévoles, et leurs accompagnateurs.

CONNECTER

Animer le réseau et faciliter les coopérations

Le numérique d'intérêt général se construit en réseau. En participant à la communauté SOGA, Le Mouvement associatif contribue à décloisonner les acteurs de l'ESS, à faire émerger des coopérations innovantes et à mettre en lumière les solutions numériques éthiques développées par et pour la société civile. Ces rencontres renforcent la visibilité de l'écosystème et affirment qu'une autre voie numérique est non seulement souhaitable, mais possible.

EN 2026 ?

Parce que d'autres visions du numérique sont possibles et nécessaires, Le Mouvement associatif et le SOGA entendent poursuivre leurs engagements communs. Ensemble, ils œuvreront pour que la stratégie nationale de l'ESS intègre pleinement les besoins de numériques l'ESS - en garantissant que les associations restent actrices de leur transition numérique, notamment dans le cadre de la Stratégie nationale de l'ESS.

« Le Mouvement associatif représente la majeure partie des structures de l'ESS, et plus particulièrement celles qui ont besoin d'être accompagnées, écoutées, conseillées pour tirer les bénéfices des technologies à ressources contraintes, tout en gardant la main sur ce qui fait l'essence de leurs missions et de leurs valeurs. Notre rôle est de proposer des solutions collectives – techniques, politiques, apprenantes –, de les travailler à partir de leurs besoins et usages et de les mettre en relation avec des experts numériques de l'ESS, en créant du commun dès que possible. Sans jamais trahir ce qui les mobilisent, au quotidien. »

JEANNE BRETÉCHER, CO-FONDATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DU SOGA

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

REPRÉSENTER
LORS DES GRANDS RENDEZ-VOUS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF RÉPOND PRÉSENT À DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR SES MEMBRES ET PARTENAIRES. DES TEMPS IMPORTANTS POUR FÉDÉRER, PARTAGER ET DÉBATTRE

ÇA NE TIENT PLUS... MAIS ON TIENT BON!

50

Le Mouvement associatif



“ Il nous faut un financement socle co-géré par l'Etat et les associations ”

Claire Thoury,
Présidente du Mouvement Associatif

14 MAI
Assemblée Générale du Réseau Cocagne
Quel avenir pour la liberté associative ?



25 MARS
Soirée au théâtre de La Concorde
Associations menacées, démocratie en danger



29 AVRIL
CESER de Bretagne
Que se passerait-il si les associations n'existaient plus ?



16 MAI
Sommet de la Mesure d'Impact 2025
Refaire société

Rencontre de la vie associative

15 ET 16 SEPTEMBRE
Rencontres de la vie associative du CNFPT



23 SEPTEMBRE
Rendez vous régional du Mouvement associatif La Réunion
Comment construire la cohésion sociale de demain ?



Cabinet PARTIUM
11 566 abonnés
6 mois

Mickaël Huet - DG du Mouvement associatif

Associations étouffées

7 OCTOBRE
Cabinet Partium
ESSENTIEL



5 NOVEMBRE
Conférence du Mouvement associatif Île-de-France
Banques & Assos : Comment coopérer et prévenir les risques financiers ?



12 NOVEMBRE
Les rencontres de la vie associative de la Métropole de Lyon
Démocratie sous tension, riposte associative



13 OCTOBRE
Journée de Rentrée Sociale de l'URIOPSS Île-de-France
Associations en état d'urgence!



15 OCTOBRE
Colloque annuel de l'Observatoire des Restos du Cœur
Associations, sous pression : faire face!



25 OCTOBRE
Journée de libre antenne en direct RGB Radio 99.2
Ils veulent nous faire taire, faisons-nous entendre!



13 NOVEMBRE
Forum national des associations et fondations (FNAF)
Agir ensemble face aux défis de notre société

51

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

REPRÉSENTER

LORS DES GRANDS RENDEZ-VOUS

SUITE

DU 18 AU 20 NOVEMBRE

Le Salon des Maires et des Collectivités locales



DÉBAT MOUVANT
Assos et collectivités :
bougeons les préjugés!



CONFÉRENCE
Les associations
au cœur des territoires



26 NOVEMBRE
Rencontres Culture et
Ruralité de l'UFISC
Pour une évaluation qui a du sens



28 NOVEMBRE
Journées de l'économie autrement
et clôture du mois de l'ESS
Qui veut la peau des associations ?



16 DÉCEMBRE
Conférence de presse
de 1001 territoires
Fragiliser la vie associative,
c'est fragiliser la démocratie



Le Rendez-Vous de l'Engagement

16 DÉCEMBRE
Le rendez-vous de l'Engagement
d'Harmonie Mutuelle



4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

REPRÉSENTER

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF SAISIT DIFFÉRENTES OPPORTUNITÉS D'INTERPELLER DE VIVE VOIX LES RESPONSABLES POLITIQUES ET LEUR FAIRE PART DES AVIS, PROPOSITIONS ET ANALYSES DES ACTEURS ASSOCIATIFS

3

Auditions

Dans le cadre de plusieurs travaux d'inspection conduits par l'Inspection générale de l'administration (IGA), l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) et l'Inspection générale des finances (IGF), portant notamment sur **le financement des associations, les politiques d'engagement et les relations entre pouvoirs publics et tissu associatif.**

1

Audition

Concernant le rapport sur l'État de droit transmis à la Commission européenne, **afin d'alerter sur les fragilités démocratiques et les atteintes croissantes aux libertés associatives.**

2

Rendez-vous

Avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne afin de **défendre la proposition de directive européenne sur les associations transfrontalières européennes.**

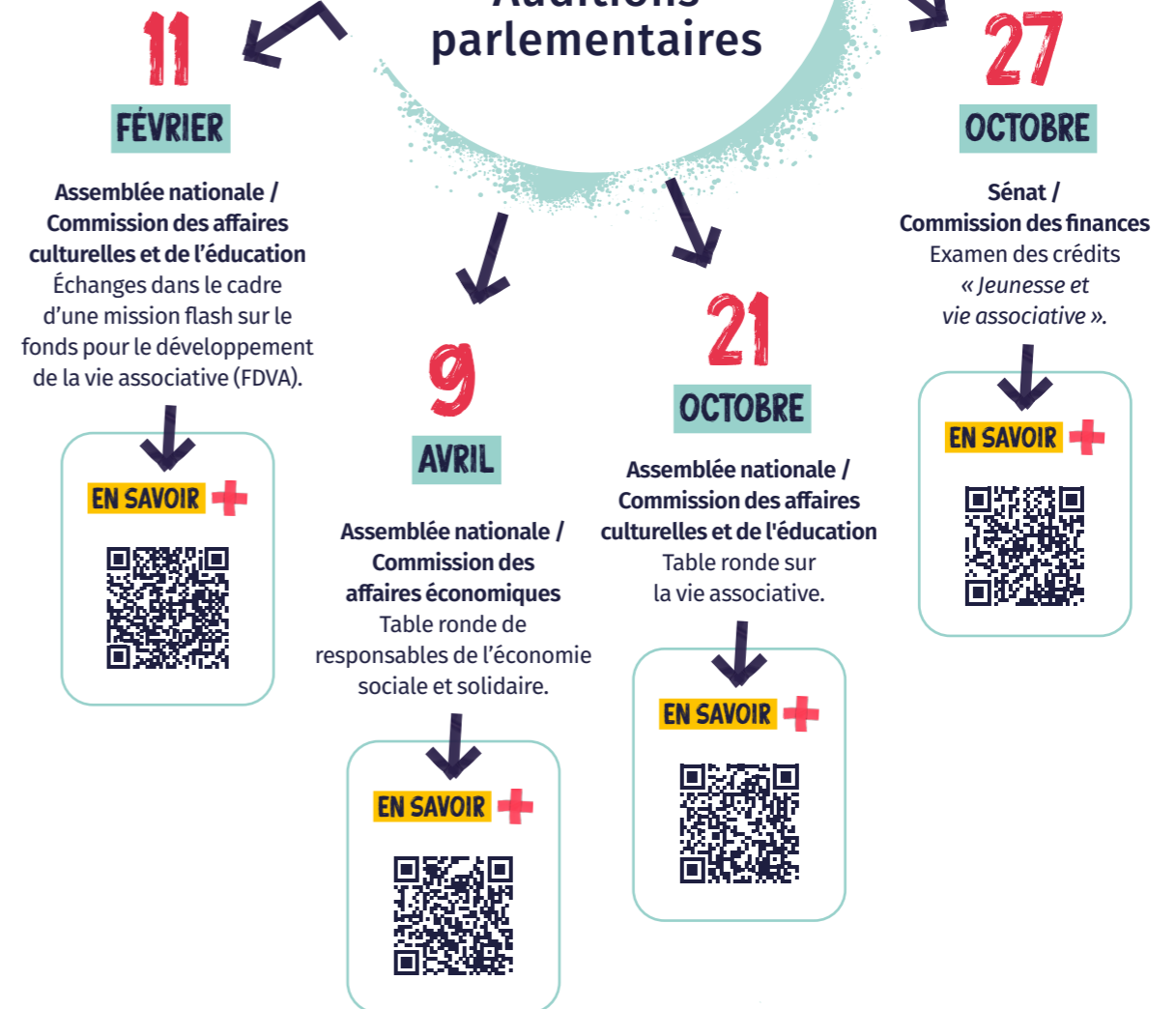
10

Rendez-vous parlementaires

autour de **la consolidation juridique de la subvention et sur la situation financière de la France.**

4

Auditions parlementaires



4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF S'ADRESSE RÉGULIÈREMENT À L'OPINION ET AUX POUVOIRS PUBLICS VIA

LES MÉDIAS

EN 2025, LES ACTEURS ASSOCIATIFS N'ONT CESSÉ DE PARTAGER LEURS INQUIÉTUDES ET ALERTES SUR LES GRANDES ANTENNES. 4 EXEMPLES :

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

YOHAN PENEL
ADMINISTRATEUR DU MOUVEMENT ASSOCIATIF POUR LE CNOF

...CHAQUE VOIX COMPTE...

MARC DIXNEUF
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION AIDES

Apolline matin

AMANDINE BÉGOT
RTL
MIDI

JEAN-BAPTISTE BAUD

DIRECTEUR DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES À LA FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES



DOMINIQUE FROHRING

PRÉSIDENTE DE LA CROIX-ROUGE À GAP (HAUTES-ALPES)



AU FIL DES JURIS-ASSOS

Le Mouvement associatif prend régulièrement la plume pour partager son expertise dans Juris-Associations, le bimensuel juridique et pratique à destination des associations.

JURISassociations

« Associations et acteurs de la générosité privée : une relation à renforcer »

Témoignage de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement Associatif, dans le dossier « Monde associatif et générosité - Association de bienfaiteurs »

1^{er} mars 2025 • n° 714

« Comment prévenir des difficultés de trésorerie ? »

Interview de Benjamin Cayrecastel, Chargé de mission, programme Prev'Asso, Le Mouvement associatif Occitanie, dans le dossier « Trésorerie - Jeux de Cash-Cash »

1^{er} avril 2025 • n° 716

Pratiques associatives – La piste aux étoiles

Dossier consacré aux Waldeck, prix du Mouvement Associatif, coordonné par Mehdi Al Boufarissi, responsable projets du Mouvement associatif

15 mai 2025 • n° 719

Pas de transitions sans démocratie, pas de démocratie sans associations

Article de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif, dans le dossier « Modèles socio-économiques – Valeurs ajoutées »

1^{er} juillet 2025 • n° 722

« Associations et coopératives : vers une alliance choisie »

Interview de Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, dans le dossier « Coopératives – Top-Modèle international »

15 juillet 2025 • n° 723

« Pour une reconnaissance politique des associations comme acteurs d'égalité et de démocratie »

Témoignage de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif, dans le dossier « Utilité sociale et territoires – Zones d'influence »

15 septembre 2025 • n° 724

« Associations, l'heure est à la mobilisation : ça ne tient plus ! »

Tribune de Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif

1^{er} octobre 2025 • n° 725

Pour une évaluation au service de la vie associative

Article co-signé par Marion Boinot, déléguée générale adjointe du Mouvement associatif, dans le dossier « Utilité sociale – Le sens de la mesure »

15 octobre 2025 • n° 726

Quand les associations s'emparent collectivement des enjeux évaluatifs

Article de Jean-Marc Delaunay, Chargé du programme « Nouveaux regards sur l'évaluation en association » (Noura), Le Mouvement associatif, F3E, La Fonda, dans le dossier « Utilité sociale – Le sens de la mesure »

15 octobre 2025 • n° 726

Quartiers prioritaires – Vis ma ville

Dossier co-coordonné par Mehdi Al Boufarissi, responsable projets du Mouvement associatif

1^{er} novembre 2025 • supplément du n° 727 spécial Forum National des Associations et Fondations

Associations et collectivités territoriales – Destins croisés

Dossier coordonné par David Ratinaud, responsable plaidoyer du Mouvement Associatif

15 décembre 2025 • n° 730

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

REPRÉSENTER

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

2

TRAVAUX CLÉS

L'AVIS

« De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social » co-rapporté le 12 février par Souâd Belhaddad (groupe Associations) et Marie-Claude Picardat (groupe Familles).



LA DÉCLARATION

« Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » co-rapportée le 4 février par Marie-Amélie Le Fur (groupe Associations) et Jérémie Boroy (groupe Santé & Citoyenneté).



20

« MINUTES D'ACTUALITÉ »

En ouverture des séances plénières, le CESE permet à plusieurs conseillères et conseillers d'interpeller l'assemblée, en une minute, sur un sujet d'actualité. En 2025, le groupe des Associations a pris la parole à 20 reprises sur des thématiques variées. Parmi elles :

- le recours contre l'État porté par le collectif des associations pour le logement évoqué par Martin Bobel
- la défense des CESER et des corps intermédiaires portée par Jean-Marc Boivin
- la mobilisation d'ATD Quart Monde contre les sanctions liées au RSA relayée par Isabelle Doresse
- les prises de parole de Benoît Miribel sur la situation humanitaire à Gaza et la défense d'une solution à deux États, en amont de l'« Appel de Paris » organisé au CESE pour une paix durable au Proche-Orient.

3

TEMPS FORTS

11 FÉVRIER

LES 20 ANS DE LA LOI HANDICAP

Ce grand événement a été l'occasion de présenter des recommandations pour une plus grande effectivité de la loi de 2005, avec des ambitions élargies avec des temps d'échanges autour de tables-rondes, témoignages et débats.

20 MAI

QUARTIERS URBAINS POPULAIRES, PARLONS SOLUTIONS!

Cette deuxième édition s'est inscrit dans la continuité du groupe de travail co-présidé par Souâd Belhaddad (groupe Associations) et Majid El Jarroudi (groupe Agir), avec pour ambition de valoriser les initiatives locales qui participent au désenclavement et à l'amélioration des conditions de vie dans les territoires concernés.

10 JUIN

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Hommage à Geneviève de Gaulle Anthonioz et à son combat contre la pauvreté.

À l'occasion des 30 ans de l'avis « *Évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté* », porté en 1995 par Geneviève de Gaulle Anthonioz, le CESE a accueilli l'exposition « *À la rencontre de Geneviève de Gaulle-Anthonioz – ou le refus de l'inacceptable* ».

Résistante déportée à Ravensbrück et figure majeure d'ATD Quart Monde, qu'elle présida à partir de 1964, Geneviève de Gaulle Anthonioz a consacré sa vie à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Son engagement au CESE a durablement contribué à faire de cette question une cause publique majeure.

Cet événement a également donné la parole à des membres d'ATD Quart Monde, venus témoigner des réalités de la précarité, des discriminations et des violences symboliques vécues, notamment dans l'accès aux droits sociaux.

6

DÉCLARATIONS COMMUNES

AVEC LES GROUPES DE LA CFDT ET ENVIRONNEMENT ET NATURE

Complexité des aides de l'Union européenne et visibilité de son action (15/10/2025)



AVEC LE GROUPE OEMJ

L'évaluation des politiques publiques environnementales : un pilier démocratique à consolider (11/06/2025)



AVEC LES GROUPES ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES ET CFDT

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter? (13/05/2025)



AVEC LE GROUPE DE LA COOPÉRATION

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir? (26/03/2025)



AVEC LE GROUPE ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif (25/03/2025)



AVEC LE GROUPE SANTÉ & CITOYENNETÉ

Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l'Océan une étape déterminante pour la protection de l'Océan (11/02/2025)



EN 2026 ?

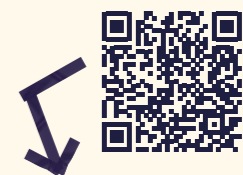
Plusieurs projets d'avis en cours du côté du groupe des associations, mais surtout une fin de mandat qui se profile. Le 20 mai 2026 se tiendra la plénière d'installation du « nouveau » CESE pour lequel Claire Thoury a annoncé sa candidature en tant que présidente en novembre 2025.



MAIS AUSSI

Arrivée d'une nouvelle conseillère
À la suite de la démission de Marie-Amélie Le Fur, le groupe des Associations a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle conseillère : Astrid Guyart, fleuretiste olympienne et vice-présidente du CNOSE en charge des Équipes de France et des athlètes.

Lancement d'une nouvelle convention citoyenne



En mai 2025, le gouvernement a annoncé le lancement d'une **Convention citoyenne sur les temps de l'enfant**, dont la première session s'est tenue du 20 au 22 juin 2025. Organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), cette démarche réunit 130 citoyennes et citoyens tirés au sort afin de constituer un panel représentatif de la population française. Un dispositif spécifique de recueil de la parole et de l'expérience des enfants et des adolescents a également été mis en place. À l'issue des travaux, un avis sera élaboré par la commission « *Éducation, Culture et Communication* » du CESE, présidée par Jean-Karl Deschamps, membre du groupe des Associations, qui siège également au Comité de gouvernance de cette Convention citoyenne.

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Président Gilles Epale • **14 membres** AURACS, AURA Spectacle Vivant, CADECS, CELAVAR, COFAC, CRAJEP, CROS, FNE, FRANE, GESRA, GRAINE, UNAT, URFOL, URIOPSS •
Coordination collégiale Pauline Marteau et Marc Alix • **2 salarié-es**



PARUTION DU GUIDE DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a publié un guide consacré à la recherche participative, afin d'accompagner les associations souhaitant s'engager dans des démarches de coopération avec le monde de la recherche. Pensé comme un outil accessible et opérationnel, ce guide propose une approche à la fois didactique et pratique pour mieux comprendre les principes, les méthodes et les enjeux de la recherche participative dans le secteur associatif.



MAIS AUSSI...

Journée régionale autour de l'emploi associatif

Organisé par Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés de plusieurs partenaires régionaux, l'événement a proposé aux **80 participant-es** conférences et ateliers autour des grands enjeux liés à l'emploi : avenir de l'emploi associatif, place des salarié-es dans les gouvernances, recrutement et marque employeur, qualité de vie au travail, mutualisation de l'emploi ou encore accompagnement des premières embauches associatives.



2^{es} rencontres de la vie associative de la Métropole de Lyon

L'événement a réuni acteurs associatifs, partenaires institutionnels et citoyens autour du thème : « *Démocratie sous tension, riposte associative : quelles alliances possibles pour un futur souhaitable ?* ». Cette journée d'échanges et de réflexion collective a permis d'interroger le rôle des associations face aux fragilités démocratiques actuelles et de mettre en lumière les coopérations nécessaires pour construire des réponses collectives et renforcer la cohésion sociale.

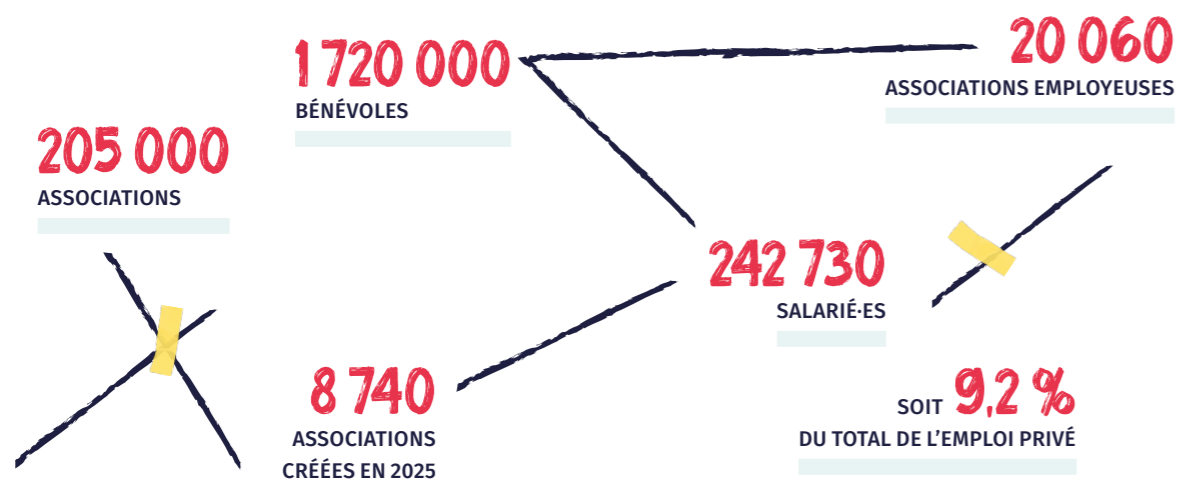
EN SAVOIR +



EN SAVOIR +



LES ASSOCIATIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-aura.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Président • e Marie-Pierre Cattet puis Patrice Bernard • **13 membres** CRAJEP, CROS, France Bénévolat, Association Prévention Routière, Chantier école, Coordination Sud, URAF, Ligue de l'Enseignement, Fédération régionale des CIDFF, FEBIA, Pole Ressources IAE, GRAINE, APF France Handicap •
Coordinatrice régionale Estelle Jeannin • **3 salarié-es**



JOURNÉE ASSOCIATIONS ET RECHERCHE : DES EXPÉRIENCES ET DES SAVOIRS POUR AGIR ENSEMBLE

Le 5 décembre 2025, à la MSHE de Besançon, a eu lieu une journée rythmée entre conférences et ateliers pour faire un état des liens existants entre associations et chercheur-euses et pour s'interroger sur la façon dont ces acteur-ices co-produisent de la connaissance et agissent ensemble. Cette journée s'est inscrite dans le cadre de la Mission d'Observation de la Vie Associative, où il est apparu pertinent d'organiser une journée entre le monde associatif et celui de la Recherche pour venir questionner les coopérations existantes et possibles entre les deux mondes en Bourgogne-Franche-Comté.



MAIS AUSSI...

Programme Prev'Asso : accompagner l'urgence



Expérimenté en Occitanie depuis 2021, Prev'Asso vise à accompagner les associations employeuses confrontées à une situation de crise financière, afin de sauvegarder leur projet associatif et de préserver le maximum d'emplois. Après des résultats probants dans la région Occitanie, ce dispositif est porté depuis novembre 2025 par Le Mouvement associatif BFC, où un salarié a été recruté spécifiquement pour accompagner ces structures en difficultés.

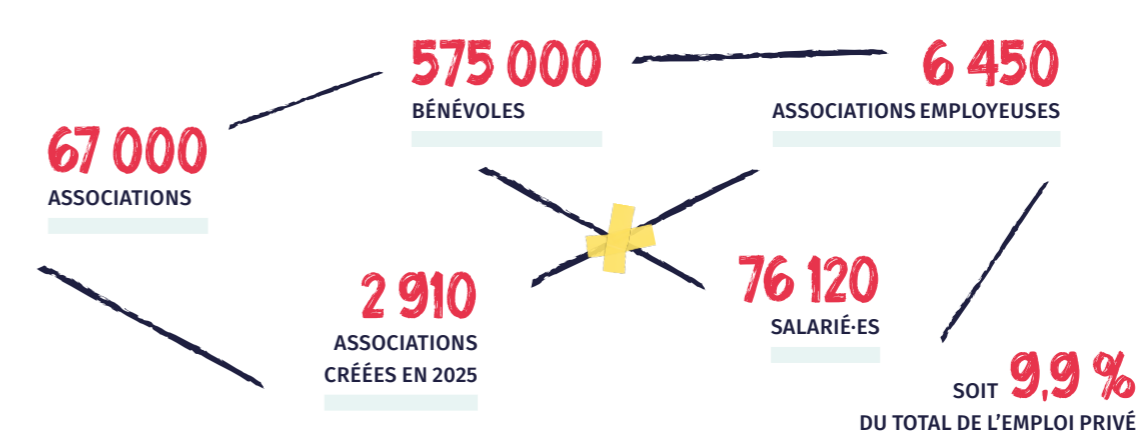
« Ça ne tient plus ! » : rencontre à la Préfecture de Région

Une délégation composée par différents acteurs associatifs représentants divers secteurs d'activité ont été reçus le 10 octobre 2025 par la directrice de Cabinet du Préfet de Région dans le cadre de l'alerte sur la situation financière des associations.

RETOUR SUR LA MOBILISATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LES ASSOCIATIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



EN SAVOIR + lmabfc.org

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

BRETAGNE

Président Thierry Abaléa • **22 membres** URIOPSS, Fédé B, REEB, CLCV, Collectif des festivals, CORLAB, CRAJEP, CROS, Espace Associatif de Quimper, FNE, FR-CIDFF, Kevre Breizh, La Prévention routière, Les Petits Débrouillards, Ligue de l'enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement Associatif Rennais, Planning familial, RESAM - Réseau d'Échanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix, SuperMAB, UNAT, URAF • **Délégué régional** Yannik Bigouin • **4 salarié-es**



ÇA NE TIENT PLUS EN BRETAGNE !

Le 11 octobre, Le Mouvement associatif de Bretagne a coordonné et fortement médiatisé une trentaine de mobilisations organisées sur l'ensemble du territoire breton dans le cadre de la dynamique nationale. Déambulations, rencontres publiques, animations sur le marché de Rennes, fest-noz et autres temps conviviaux et militants ont permis de sensibiliser largement le grand public et les pouvoirs publics aux difficultés croissantes rencontrées par les associations bretonnes.

Pour la première fois à cette échelle et dans une dynamique pleinement intersectorielle, des centaines de bénévoles, salarié-es, militant-es et citoyen-nes ont exprimé d'une même voix combien les associations constituent un pilier essentiel du lien social, de la démocratie et de la cohésion territoriale.

EN SAVOIR +



du Mouvement associatif, cette rencontre, à laquelle **70 personnes ont participé**, a permis de nourrir un débat riche autour des enjeux de partenariat, de démocratie locale et de reconnaissance du rôle des associations.



MAIS AUSSI...

Séminaire de rentrée à Auray

En septembre, Le Mouvement associatif Bretagne a organisé une table ronde consacrée aux coopérations nécessaires entre collectivités et associations.

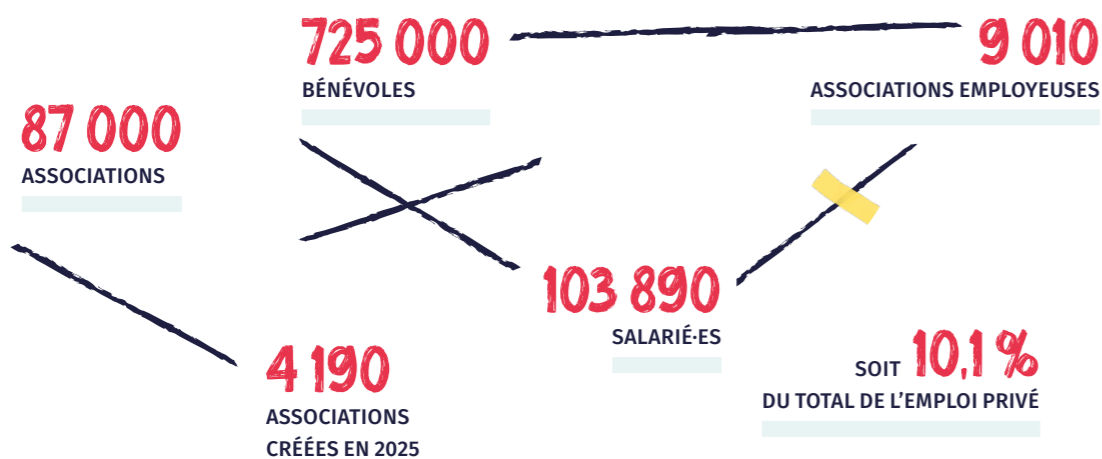
Réunissant Claire Masson, maire d'Auray, Roger Sue, universitaire, Annie Guillerme, vice-présidente du CESER, ainsi que des membres

Co-construire l'action publique locale avec les associations

Le Mouvement associatif Bretagne a accompagné la ville de Concarneau dans la mise en œuvre de son Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) puis dans la réalisation d'une évaluation partagée, un an après son installation. Cette démarche a permis de confirmer que cette instance répond à un besoin fort de dialogue, de coopération et de co-construction entre la collectivité et les associations.

Ce travail de terrain, mené depuis plusieurs années avec les collectivités locales, s'inscrit également dans une recherche-action conduite sur trois ans en partenariat avec Université Rennes 2 et Université de Bretagne Occidentale.

LES ASSOCIATIONS EN BRETAGNE



EN SAVOIR + mouvementassociatif.bzh

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

CENTRE-VAL DE LOIRE

Président Jean-Michel Delaveau • **11 membres** APF France Handicap, CRAJEP, CROS, Familles Rurales, FR-CIDFF, FNE, Ligue de l'enseignement, URAF, UNAT, URIOPSS, Info Jeunes • **Directrice** Gaëlle Payet • **11 salarié-es**



ALERTE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS

Tout au long de l'année 2025, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et ses partenaires ont porté une importante séquence d'interpellation autour de la situation financière des associations. Après une première conférence de presse organisée en décembre 2024 à Fleury-les-Aubrais autour du mot d'ordre « *Maintenir le soutien aux associations* », plusieurs temps forts ont été proposés dans la région afin de donner la parole aux acteurs associatifs et de rendre visibles les conséquences concrètes des fragilités économiques du secteur.

En mars 2025, une nouvelle conférence de presse organisée à Tours sous le slogan « *Associations menacées, habitant-es en danger* » a réuni plusieurs réseaux associatifs régionaux et des témoignages de terrain particulièrement marquants. Cette mobilisation s'est poursuivie en juin avec l'événement « *Situation financière des associations en Centre-Val de Loire : Ça ne tient plus!* », nourri par les premiers résultats de l'enquête nationale.

En octobre, les mobilisations locales « *Ça ne tient plus!* » ont constitué le point culminant de cette dynamique collective.

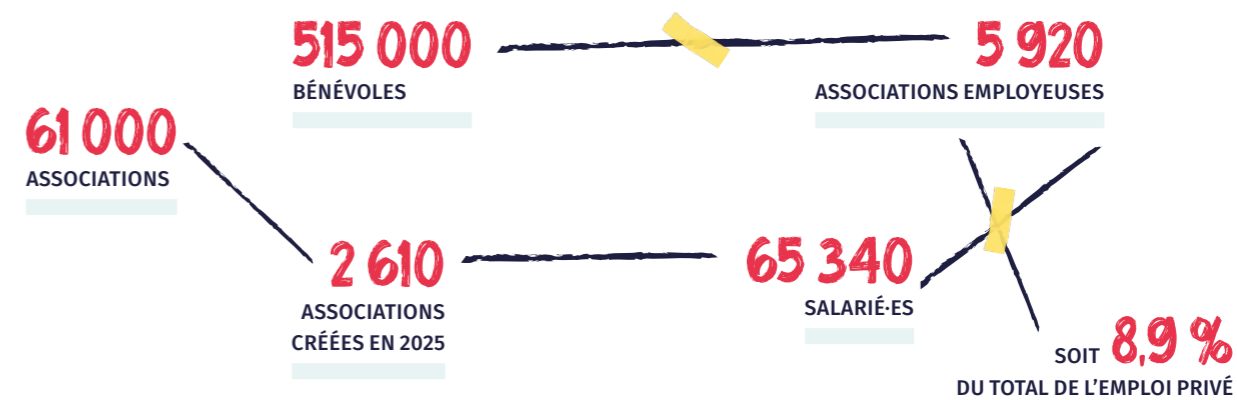
Cette séquence s'est conclue en décembre avec la publication par l'Observatoire Régional de la Vie Associative du rapport « *État des lieux 2025 de la santé financière des associations en Centre-Val de Loire* » et l'organisation d'une conférence de presse-débat à Orléans.



EN SAVOIR +



LES ASSOCIATIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-cvl.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

GRAND EST

Co-présidents Piero Calvisi, Thomas Dubois et Pascal Plumet • **11 membres** Alsace Mouvement associatif, Lorraine Mouvement associatif, Mouvement associatif Champagne-Ardenne, CRAJEP, CROS, LES PEP, UFCV, UNAT, Ligue de l'enseignement, Foyers ruraux, URAF, URIOPSS • **Coordination** Alsace : Caroline Josseaume, Lorraine : Éric Bailly, Champagne-Ardenne : Nicolas Potier • **7 salarié-es**



« LES BÉNÉVOLES EN MOUVEMENT »

Journée des Associations et des Bénévoles 2025

En partenariat avec la Région Grand Est, l'UMAGE a organisé une Journée des Associations et des Bénévoles pour valoriser et encourager l'engagement sur le territoire. **Près de 200 bénévoles associatifs** se sont ainsi retrouvés le 22 novembre, au Stade Saint-Symphorien de Metz, pour une journée d'échanges, de rencontres, de partages.



Au programme:

- du théâtre Forum sur la gestion associative animé par le Collectif Autrement Dit
- des temps d'échange sectoriels: Culture / Éducation Populaire / Environnement / Social & Sanitaire / Sport
- 8 ateliers animés correspondant aux attentes des bénévoles et animés par des experts: Le récit médiatique / Diversifier ses ressources / IA: au service des associations? / Parler et être entendu: comment mettre en avant son Projet associatif / Les associations sont-elles des biens de consommation? / Les associations en milieu rural et leurs relations avec les communes / La Fresque des Enjeux Associatifs / Favoriser la mobilisation des jeunes dans les associations

Cette journée s'est terminée par la remise des Trophées Grand Est des associations et des bénévoles. **10 lauréats** ont été désignés par une large votation citoyenne

qui a recueilli **15 480 votes**, organisée par la Région Grand Est, autour de **5 thématiques:**

- Gouvernance inclusive
- Projet impactant en milieu rural
- Projet impactant pour les transitions sociales et environnementales
- Projet porté par et pour les jeunes
- Projet du jeune bénévole.



Devant la satisfaction des participant-es et la réussite de cette rencontre, le RDV pour la JAB 2026 est fixé!

EN SAVOIR +



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

HAUTS-DE-FRANCE

Président Thierry Coulomb • **28 membres** CRAJEP, CROS, Lianes Coopération, Ligue de l'Enseignement, FNE, UNAT, URAF, URIOPSS, AROFESF, CIDFF, Familles Rurales, FRANF, IRIAE, MRES, Ombelliscience, URACEN, URHAJ, UROC, AAE 62, FCS Nord-Pas de Calais, FCS Pays Picards, MDA Tourcoing, MAAM, MRES, France Bénévolat, Benenova, Prévention Routière, UROC • **2 personnalités qualifiées** • **Directrice** Claire Bizet • **11 salarié-es**



PROJET FACT (FONDS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL)

Le Mouvement associatif Hauts-de-France a clôturé en 2025 un projet de deux ans financé par l'ANACT autour de l'attractivité de l'emploi associatif et des conditions de travail. Ce projet a contribué à réunir associations, salarié-es, chercheurs et partenaires institutionnels autour des enjeux de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), de prévention des risques psychosociaux, de management associatif et de dialogue social.

Le 13 novembre, un événement de clôture du projet a offert de partager les enseignements du projet et diffuser les ressources produites. Le projet a également permis de renforcer les coopérations entre réseaux associatifs et dispositifs d'accompagnement (DLA, Guid'Asso) afin de soutenir durablement les pratiques employeurs du secteur associatif.

EN SAVOIR +



MAIS AUSSI..

Fin de Numeris'asso

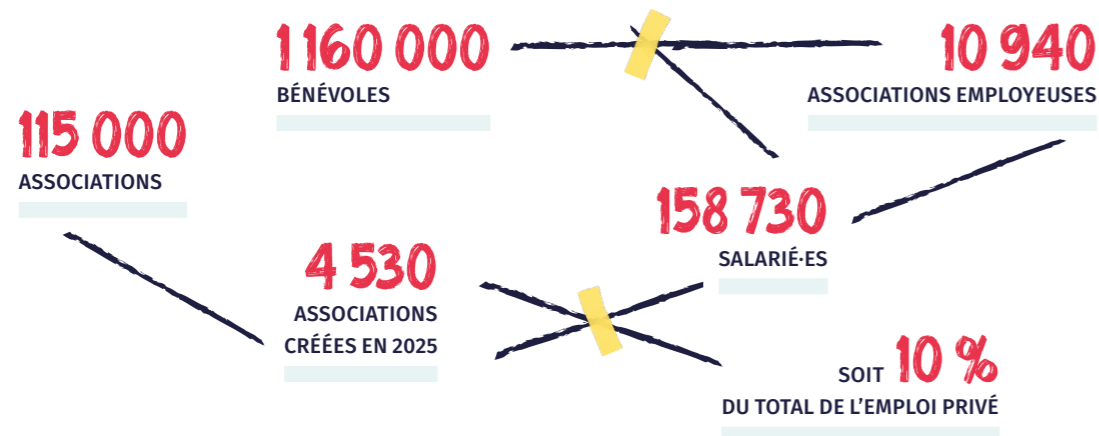
Après 4 ans d'existence, Numeris'asso s'est conclu en 2025. L'objectif de ce projet d'envergure régionale était de renforcer le réseau Guid'Asso HDF sur les questions de transition numérique des associations. Financé par le FEDER, il aura permis sur l'année 2025 d'équiper **34 structures Guid'Asso** en matériel informatique, de former 60 professionnel·les et de co-construire des outils numériques communs (site internet, espace ressources et mallette d'accompagnement numérique).

Séminaire inter-réseaux des acteurs de l'accompagnement

Chaque année, les acteurs de l'accompagnement associatif et de l'ESS en région Hauts de France se réunissent à l'initiative du Mouvement associatif régional et de la CRESS. En 2025, **une soixantaine de professionnel·les** se sont réunis sur une journée autour d'un « forum des outils » favorisant coopération, montée en compétences et articulation des dispositifs régionaux. Ce temps de rencontre est structurant pour l'écosystème de l'accompagnement en région notamment pour travailler les interconnexions et complémentarités entre dispositifs.

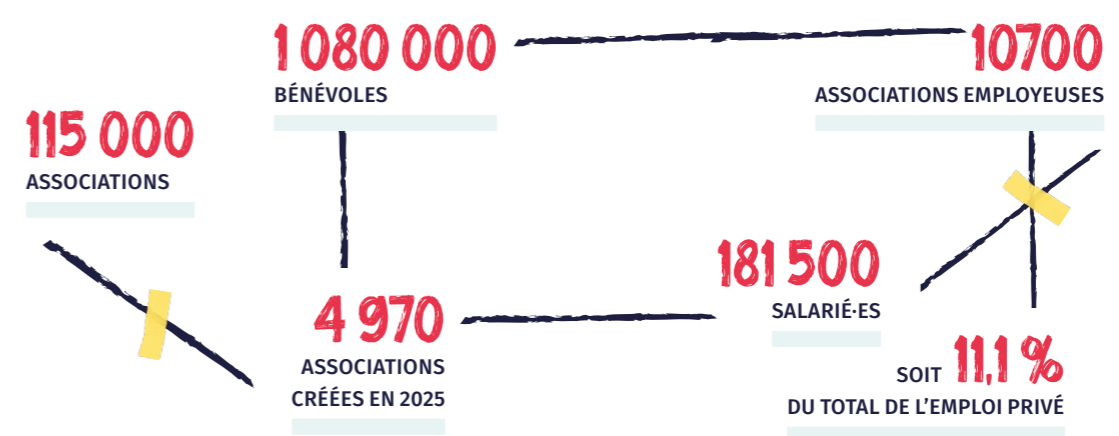


LES ASSOCIATIONS EN GRAND EST



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-grandest.org

LES ASSOCIATIONS EN HAUTS-DE-FRANCE



EN SAVOIR + lmafdf.org

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

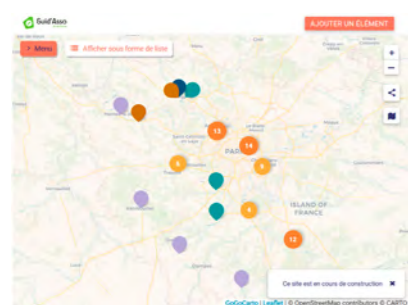
ÎLE-DE-FRANCE

Président Robert Turgis • **13 membres** CRAJEP, CROS, Familles Rurales, FNE, GRAINE, Ligue de l'enseignement, Les Petits Débrouillards, PikPik Environnement, REFER, UFCS, UNAT, URIOPSS, URSF • **Coordinatrice** Cécile Afanyan Poulhazan • **3 salarié-es**



L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF FRANCILIEN SE RENFORCE

En 2025, Le Mouvement associatif Île-de-France s'est mobilisé dans le lancement de deux dispositifs structurants pour l'accompagnement des associations franciliennes.



Le déploiement de Guid'Asso a permis la labellisation de **48 premiers points d'appui** afin de faciliter l'orientation et l'accompagnement des associations. En parallèle, le dispositif Prev'Asso a été lancé pour soutenir les associations employeuses confrontées à des difficultés de trésorerie imminentes.

Ces deux dispositifs traduisent une volonté commune de mieux outiller les associations face aux défis qu'elles rencontrent, qu'il s'agisse de leur structuration, de leur développement ou de la prévention des difficultés économiques. Ils participent ainsi à la consolidation d'un accompagnement plus lisible, coordonné et réactif à l'échelle régionale, au plus près des besoins des associations franciliennes.

MAIS AUSSI...

Banques et associations : comment coopérer pour prévenir les difficultés ?

Le 5 novembre, dans le cadre d'un cycle de rencontres régionales initié par Le Mouvement associatif, Le Mouvement associatif Île-de-France a organisé, avec le Crédit Coopératif, une après-midi d'échanges sur les relations entre associations et acteurs bancaires, dans un contexte de fragilisation des trésoreries associatives. Réunissant **65 participant-es**, cette rencontre visait à renforcer la compréhension mutuelle et les coopérations autour des solutions permettant de sécuriser les projets associatifs et l'emploi.

Animation de la fresque des enjeux associatifs

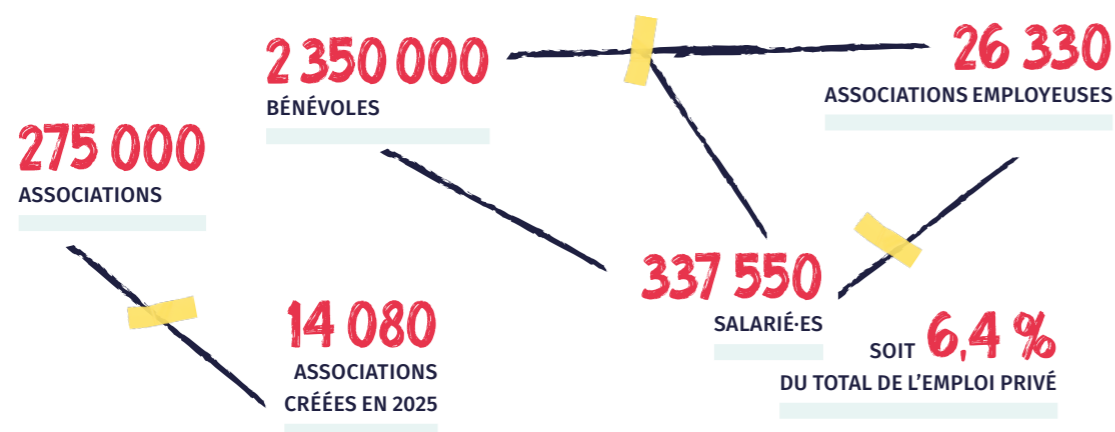
Dans un contexte où les coopérations locales sont essentielles, Le Mouvement associatif Île-de-France a animé plusieurs ateliers de la Fresque des enjeux associatifs. Cet outil pédagogique, fondé sur une démarche participative et d'intelligence collective, favorise le dialogue entre associations, collectivités et partenaires afin de mieux comprendre les réalités associatives et de renforcer les dynamiques collectives au service de l'intérêt général.



EN SAVOIR +



LES ASSOCIATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE

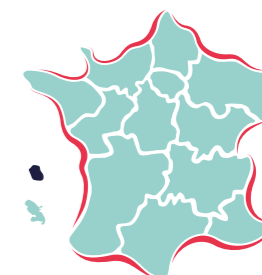


EN SAVOIR + lemouvementassociatif-idf.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LA RÉUNION

Président Frédéric Salvan • **9 membres** CRAJEP, UDAF, Réunion Bénévolat, Ligue de l'Enseignement, Solidarnum, Ligue des droits de l'Homme, URIOPSS, Familles Rurales, Fédération des centres sociaux et espaces de vie sociale de La Réunion • **Coordinatrice** Lindsay Gopal • **2 salarié-es**



RENDEZ-VOUS RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE 2025

Le 23 septembre, Le Mouvement associatif La Réunion a réuni près de **200 participant-es** – associations, têtes de réseaux, acteurs institutionnels et partenaires engagés – autour d'une question centrale : « *Comment construire ensemble la cohésion sociale de demain ?* ». Cette journée a constitué un temps fort de réflexion collective, de dialogue et de mise en réseau au service de la vie associative réunionnaise. Au programme :

- 2 conférences du sociologue Roger Sue, dont une consacrée à la « *Transformation du lien social : entre révolution et contre-révolution* »,
- 1 table ronde sur les enjeux de cohésion sociale à La Réunion réunissant représentants associatifs et institutionnels
- 6 ateliers participatifs favorisant les regards croisés, les échanges d'expériences et la co-construction de solutions pour le territoire.

MAIS AUSSI...

Présentation du rapport du CESE

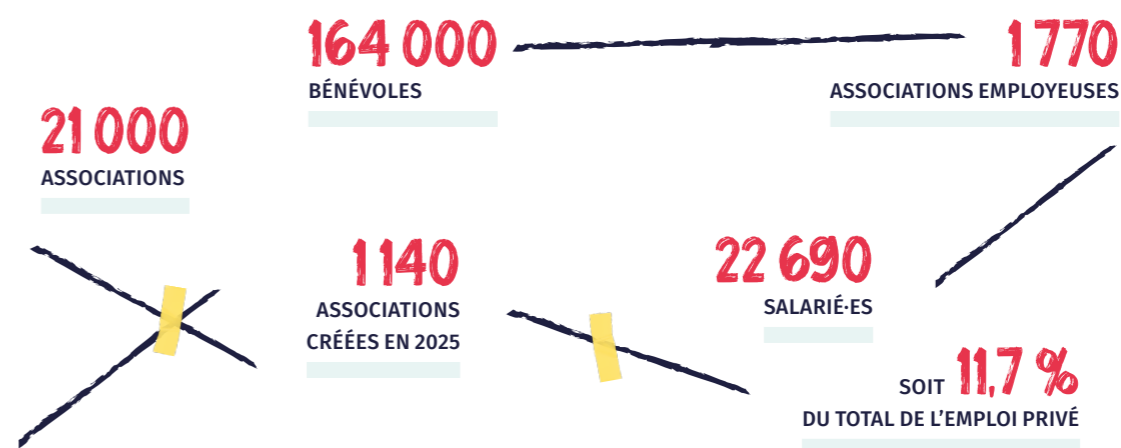
Le Mouvement associatif La Réunion a organisé, le 28 janvier, la conférence-débat « *Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique* ». À cette occasion, Martin Bobel, co-rapporteur, a présenté les travaux du CESE, avant une table ronde réunissant acteurs associatifs et institutionnels autour des attentes du secteur et des leviers nécessaires pour renforcer durablement l'action associative. L'événement a rassemblé près de **200 participant-es**, témoignant de l'importance de ces enjeux pour la vitalité démocratique des territoires.



« La kord sa pété! »

Le 11 octobre, Le Mouvement associatif La Réunion s'est mobilisé à travers l'action « *La kord sa pété!* », adaptation réunionnaise du mot d'ordre national « *Ça ne tient plus!* ». Cette mobilisation, organisée devant la Préfecture de La Réunion, a rassemblé **une centaine de participant-es** pour alerter sur les difficultés croissantes rencontrées par les associations et défendre la place essentielle du tissu associatif dans la cohésion sociale du territoire. L'événement a bénéficié d'une importante couverture médiatique, avec sept articles publiés dans la presse locale ainsi que plusieurs reportages diffusés à la radio et à la télévision, contribuant à donner une large visibilité aux revendications portées par le monde associatif réunionnais.

LES ASSOCIATIONS À LA RÉUNION



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-lareunion.org

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

MARTINIQUE

Conseil d'Administration Collégial composé de représentant.es des **8 organisations fondatrices** URASS, AAE-SDAIM, FOL, CEMEA, FMFR, DADA – D'Antilles et D'Ailleurs, CTOSMA, Up And Space 972 • **Chargée de mission** Sarah Seck • **1 salarié**



1ÈRES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE EN MARTINIQUE

Le 1^{er} juillet, Le Mouvement associatif Martinique a organisé une première rencontre dédiée aux associations du territoire.

Pensé comme un temps d'écoute, de dialogue et de mise en réseau, cet événement avait pour ambition de mieux connaître les réalités et les besoins des associations martiniquaises, de faire connaître les missions du Mouvement associatif Martinique, mais aussi de valoriser le rôle essentiel des têtes de réseaux dans l'accompagnement et la structuration de la vie associative.



Cette journée a été marquée par une dynamique particulièrement riche d'échanges, de partage d'expériences et d'intelligence collective. Près de **50 associations** ont répondu présentes, témoignant d'une réelle volonté de se rencontrer, de coopérer et de construire ensemble des réponses aux enjeux du territoire.

Les associations participantes ont notamment exprimé le souhait de créer un annuaire partagé afin de faciliter les coopérations et les mises en relation entre acteurs associatifs. Les échanges et remontées recueillis à cette occasion ont également permis d'orienter plus finement les actions de montée en compétences portées par Le Mouvement associatif Martinique.

MAIS AUSSI...

Lancement officiel du réseau Guid'Asso Martinique

Moins d'un an après l'embauche de la co-animatrice de la démarche Guid'Asso, le réseau a été inauguré par le sous-préfet à la cohésion sociale. La Martinique dispose

désormais d'un réseau structuré : chacune des cinq missions Guid'Asso ont été attribuées; et bien maillé : chaque EPCI du territoire dispose d'au moins un point d'appui Guid'Asso. Au total, **35 structures ont été labellisées**, dont de nombreuses communes et EPCI et l'intégralité du réseau des Maisons France Service.

Salon des associations

Organisée en partenariat avec DRAJES Martinique à l'occasion de la Semaine mondiale du bénévolat, cette action propose une série de temps forts dédiés aux associations : forums, conférences, ateliers et valorisation des bénévoles et volontaires. Elle constitue également un moment privilégié pour porter le plaidoyer de Le Mouvement associatif Martinique auprès des élus à la vie associative des 34 communes du territoire.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

NORMANDIE

Présidente Philippe Clément • **13 membres** CROS, URAF, UNAT, URIOPSS, GRAINE, Ligue de l'enseignement, Citoyens et Justice, GRAPE, CRAJEP, Familles rurales, Association Prévention Routière, LDH, FR-CIDFF • **Pas de salarié-e**



STRUCTURER LE PLAIDOYER ASSOCIATIF EN NORMANDIE

En 2025, Le Mouvement associatif Normandie a poursuivi le partage et l'appropriation auprès des collectivités territoriales du plaidoyer pour une politique publique de la vie associative en Normandie. Entre mars et juin, plusieurs réunions de travail ont été organisées dans la Manche et en Seine-Maritime, réunissant au total **plus de 20 têtes de réseau associatives** afin d'échanger sur les enjeux du soutien au tissu associatif et de renforcer une parole collective à l'échelle régionale.

EN SAVOIR +



MAIS AUSSI...

Ça ne tient plus en Normandie

Le Mouvement associatif Normandie a coordonné la mobilisation régionale « Ça ne tient plus! », préparée en amont à travers 5 réunions locales organisées à Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Évreux, Caen et Alençon. 6 rassemblements ont ensuite été organisés en Normandie avec les membres du réseau et de nombreuses associations locales. Ils ont réuni **près de 460 personnes issues de 250 associations**. Cette mobilisation a marqué une prise de conscience collective inédite des difficultés rencontrées par le monde associatif, au-delà des secteurs d'activité. Elle a bénéficié d'une importante couverture médiatique dans la presse régionale, à la radio et à la télévision, contribuant à amplifier le cri d'alerte porté par les associations normandes.

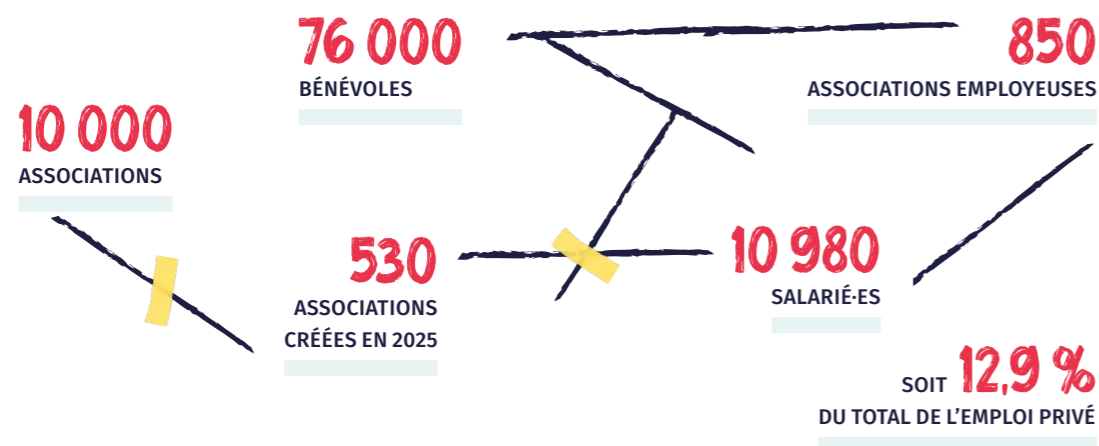
Co-animer et renforcer le réseau Guid'Asso

Le Mouvement associatif Normandie a également poursuivi son engagement dans la co-animation régionale du dispositif Guid'Asso.

Tout au long de l'année, il a préparé et animé les différentes instances de pilotage du réseau : comités stratégiques, comités techniques, réunions des co-animateurs départementaux et groupes de travail consacrés à la formation, la communication et l'évaluation du dispositif. Il a par ailleurs organisé une formation régionale des « accompagnateurs généralistes » réunissant **20 stagiaires autour de 9 modules** déployés sur l'ensemble de l'année 2025. Cette action s'est accompagnée d'un travail d'ingénierie et de recherche de financements, notamment auprès de l'OPCO Uniformation, ainsi que d'une participation active aux travaux nationaux

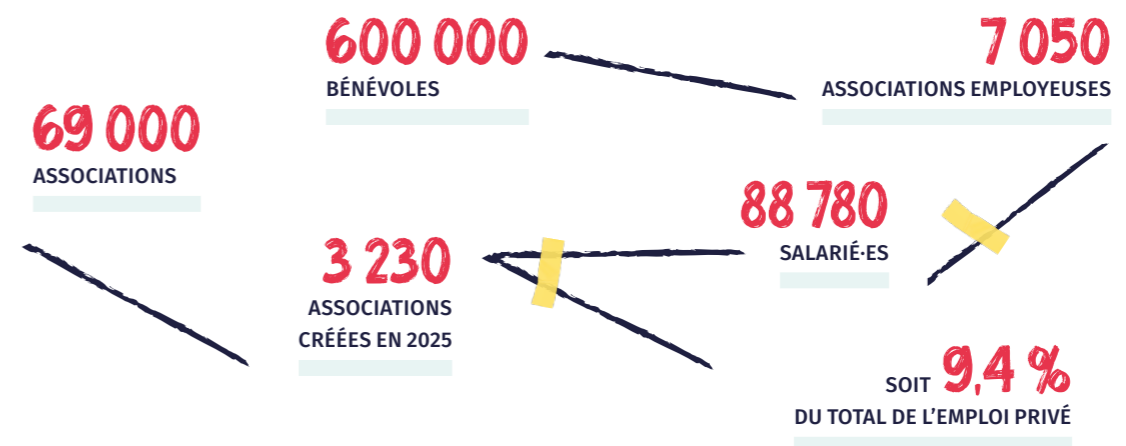


LES ASSOCIATIONS EN MARTINIQUE



EN SAVOIR + martinique@lemouvementassociatif.org

LES ASSOCIATIONS EN NORMANDIE



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-normandie.org

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

NOUVELLE-AQUITAINE

Présidente Josyane Pérez • **25 membres** Association Prévention Routière, CRAJEP, CROS, COFAC, France Nature Environnement, Ligue de l'Enseignement, RADSI, RIM, URAF, UNAT, URIOPSS, INAÉ, Unis-Cité, Coordination Justice et Droits Humains, FRALA, FRANA, Graine Nouvelle-Aquitaine, Graine Poitou-Charentes, RAHMI, Fonda Sud-Ouest, France Bénévolat, Passerelles et Compétences, Union CTRCE, URNACS, ReNAITre
Délégué régional Mathieu Gonord • **3 salarié-es**



ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DES TÊTES DE RÉSEAU

Dans le prolongement des travaux « Réseaux en tête » menés au niveau national, Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a poursuivi en 2025 une réflexion régionale autour des évolutions, défis et besoins d'accompagnement de ces structures essentielles à la vie associative. Ces travaux ont permis de mettre en lumière les enjeux de gouvernance, de modèle économique, d'accompagnement des adhérents ou encore d'adaptation aux mutations du secteur associatif.



Dans ce cadre, **5 réseaux membres** se sont engagés dans un parcours de formation dédié à l'accompagnement du changement.

Pensé spécifiquement pour les têtes de réseau, ce parcours leur a permis de mieux appréhender les différentes étapes des dynamiques de transformation, de partager leurs expériences entre pairs et de renforcer leurs capacités d'adaptation face aux évolutions du secteur.

MAIS AUSSI...

Lancement du portail régional de formation civique et citoyenne

Dans la continuité du portail régional de formation des bénévoles, Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a lancé un portail régional de formation civique et citoyenne afin d'améliorer la lisibilité et l'accès à l'offre de formation destinée aux volontaires en Service Civique.



Rencontres régionales Guid'Asso

À l'occasion de la seconde édition des Rencontres régionales Guid'Asso, **150 professionnel-les** de l'accompagnement associatif se sont réunis pour renforcer le travail en réseau, partager leurs pratiques, s'outiller et monter en compétences autour de leurs missions d'accompagnement des associations.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

OCCITANIE

Président Hervé Guégan • **13 membres** ARRA, BGE, CRAJEP, CROS, ECTI, Fédération des acteurs de la solidarité, FNE, GRAINE, La Ligue de l'Enseignement, UNAT, URAF, URIOPSS, FR-CIDFF • **Délégué régional** Erwann Favre • **9 salarié-es**



FORUM RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS

Plus de 300 personnes mobilisées autour de 4 ateliers dédiés aux problématiques actuelles des associations mais aussi d'une conférence sur le financement des associations avec l'intervention de Martin Bobel. Un événement co-organisé avec L'Ordre des Experts-Comptables et la Compagnie des Commissaires aux comptes.



MAIS AUSSI...

Ça ne tient plus en Occitanie!

4 lieux de mobilisation le 11 octobre pour expliquer, échanger et informer acteurs associatifs et partenaires publics de la situation vécue par les associations et des dangers sur la survie d'un grand nombre d'entre elles. Plus de **600 personnes** mobilisées sur ces 4 événements se déroulant sur Toulouse et Montpellier.

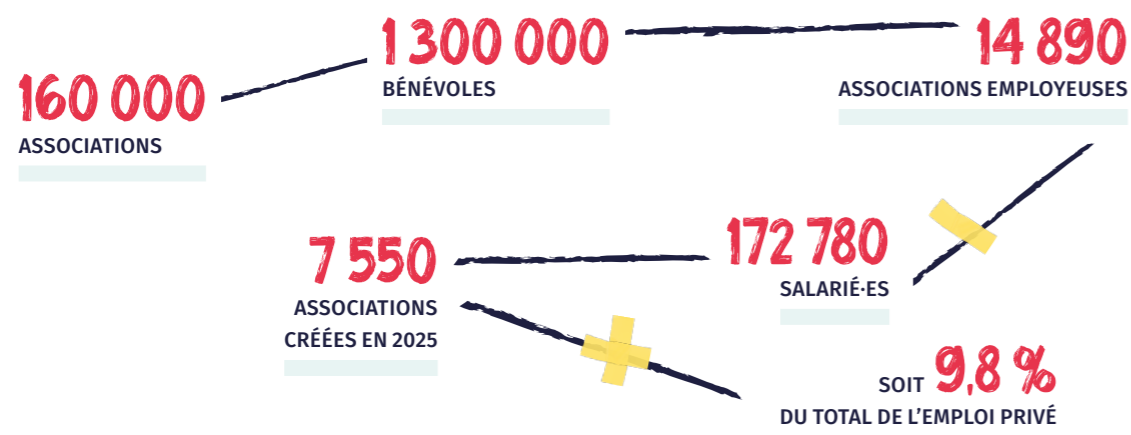


La vie associative, une richesse régionale.

Choisir l'intérêt général

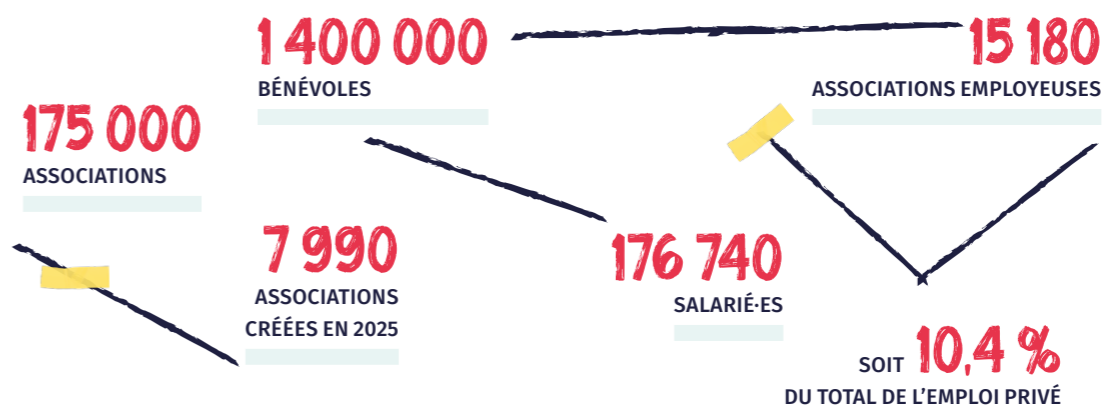
La vie associative, une richesse régionale
 Pour accompagner ces différentes alertes d'un plaidoyer clair et impactant, Le Mouvement associatif Occitanie a publié un document sur la situation et les enjeux des associations en Occitanie en 2025.

LES ASSOCIATIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-na.org

LES ASSOCIATIONS EN OCCITANIE



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-occitanie.org

4 • REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

PAYS DE LA LOIRE

Co-Présidence Caroline Urbain, Philippe Doux • **15 membres** CROS, CRAJEP, COORACE, Ligue de l'enseignement, UNAT, URAF, URIOPSS, FAS, France Bénévolat, FRAP, FNE, GRAINE, FR-CIDFF • **Délégué régional** Grégoire Barbot • **3 salarié-es**



LES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE

À l'occasion de ses 20 ans et en amont des élections municipales, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a organisé, le 21 novembre 2025 à Nantes, une journée d'échanges consacrée aux partenariats entre associations et institutions.

Réunissant **120 participant-es** issus d'une cinquantaine de structures et collectivités, l'événement a permis de mettre en débat les conditions d'une coopération de qualité: reconnaissance du rôle des associations, défense des libertés associatives et sécurisation financière des acteurs.

La journée s'est articulée autour d'1 table ronde réunissant élu-es et représentant-es associatifs, puis de 5 ateliers thématiques.

MAIS AUSSI...

TeLESSCOPE : observer pour se projeter

Face à la fragilisation économique inédite des structures de l'ESS en Pays de la Loire, Le Mouvement associatif PDL, la Cress et l'Udes ont travaillé collectivement à la conception d'un outil commun de veille, d'expression et de plaidoyer. À la différence des enquêtes flash, c'est un outil permanent permettant de documenter comment vit l'ESS en Région à court, moyen et long terme.

EN SAVOIR +

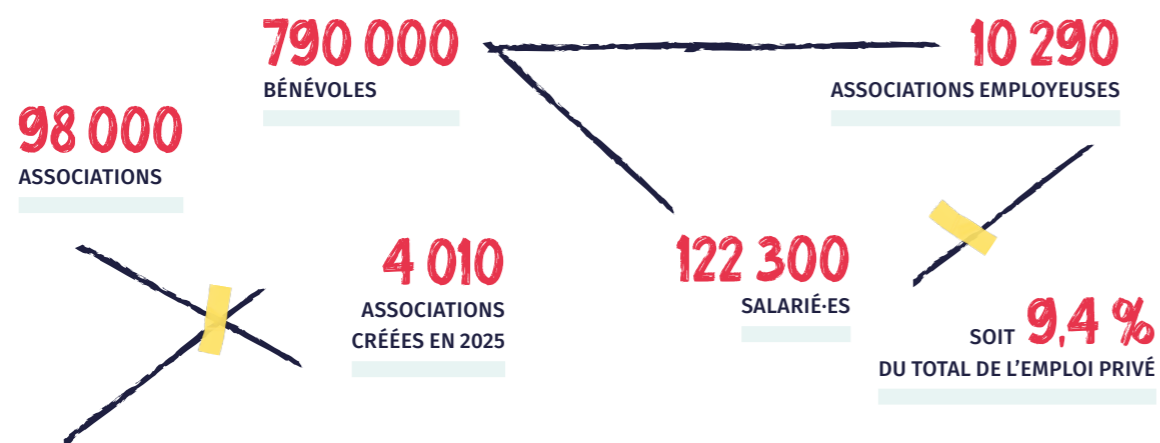


Accompagnement collectif de compagnies avec le Pôle spectacle vivant

Ce DLA collectif a été pensé et cadré par Le Mouvement associatif Pays de la Loire et le Pôle régional du spectacle vivant pour répondre aux enjeux économiques du secteur. Il réunit 5 compagnies issues de l'ensemble de la Région pour un échange entre pairs facilité par une spécialiste du secteur et enrichi de points de vue de diffuseurs.



LES ASSOCIATIONS EN PAYS DE LA LOIRE



EN SAVOIR + lemouvementassociatif-pdl.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Président Yannick Gallien • **42 membres** ADL, AFEV, AFOCAL, CCO, CEMEA, CLAJ Sud, Compagnons Bâtisseurs Provence, COFAC, CORAC, CROS, EEDF, FNE, FRANCAS, France Bénévolat, FRMJC, FSPVA06, GRAINE, IFAC, Info Jeunes, JPA, Ligue de l'enseignement des BDR, Ligue des droits de l'Homme, La Ligue FSGT, Léo Lagrange, Loisirs Provence Méditerranée, LPO, FRMJC Méditerranée, MJC Région Sud, MNLE Réseau Humanité et Nature, Mob'In PACA, OBJECTIF PLUS ; PEP13, Prévention routière, Scouts et Guides de France Méditerranée, UFCV PACA, UNAT, Union Régionale de La Ligue de l'Enseignement, Unis-Cité, URAF PACA, URFCs - Centres Sociaux; URHAJ PACA & Corse, URIOPSS, VTF • **Déléguée régionale** Sandra Castebrunet • **9 salarié-es**



ÉLAN SÉNIORS COMPÉTENCES



Le Mouvement associatif Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Maison de l'emploi de Marseille ont lancé, en consortium, un projet expérimental dédié au développement du mécénat de compétences de fin de carrière. Soutenu par le Fonds d'innovation pour l'emploi de la Ville de Marseille, cette **expérimentation de 18 mois** vise à créer des passerelles durables entre le monde économique et le monde associatif, au service de l'intérêt général.

Le projet répond à un double enjeu: permettre aux associations locales, notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion, d'accéder à des compétences stratégiques

et expérimentées, tout en accompagnant les entreprises et les salarié-es expérimenté-es dans les transitions de fin de carrière.

EN SAVOIR +



MAIS AUSSI...

Séminaire régional sur les valeurs de l'Éducation Populaire

En partenariat avec la Fondation du Camp des Milles, le séminaire « Agir contre l'exclusion prônée par les choix électoraux » a réuni les participant-es autour d'une conférence du sociologue Félicien Faury ainsi que de plusieurs ateliers favorisant les échanges, la réflexion collective et le partage d'expériences.

Devenir employeur dans l'ESS

Le Mouvement associatif Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Ligue

de l'enseignement 13 ont organisé un cycle de **3 webinaires** pour informer les associations sur les prérequis et démarches à effectuer pour recruter leur premier salarié et devenir une association employeuse.

EN SAVOIR +



LES ASSOCIATIONS EN SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



EN SAVOIR + www.lemouvementassociatif-sudpaca.org

5 RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

Sans associations, c'est une part essentielle de notre démocratie et de notre capacité collective à inventer l'avenir qui disparaît.

Maltraiter, ignorer voire discréditer les associations, c'est porter atteinte à la vie quotidienne des 67 millions de Françaises et de Français, et au soutien à des millions de personnes vulnérables en France et dans le monde.

CLAIRE THOURY

Présidente
du Mouvement associatif

76
La com
en chiffres

82
Le linkedin
du faire collectif

78
Les 12 #ASSOSINFOS
de 2025

84
La playlist vidéo
des membres nationaux

5 • RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

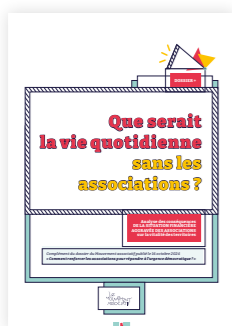
LA COM EN CHIFFRES

1202

RETOMBÉES MÉDIA

3

PUBLICATIONS



JANVIER

QUE SERAIT LA VIE QUOTIDIENNE SANS LES ASSOCIATIONS ?

Dossier d'analyse

OCTOBRE

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

Guide pratique

NOVEMBRE

(RE)FAIRE COMMUNE

12 engagements pour soutenir le tissu associatif local et répondre aux besoins des territoires



4

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

9 AVRIL



La santé financière des associations : un constat alarmant

7 OCTOBRE



Mobilisation du 11 octobre à Paris et partout en France

17 OCTOBRE



Un projet de loi de finances qui ignore les urgences du monde associatif

3 DÉCEMBRE



Lancement de Prév'Asso : une solution d'accompagnement d'urgence pour les associations en situation de crise

3

DOSSIERS COORDONNÉS POUR JURIS-ASSOCIATIONS

15 OCTOBRE
UTILITÉ SOCIALE
Le sens de la mesure

1^{ER} NOVEMBRE
QUARTIERS PRIORITAIRES
Vis ma ville

15 DÉCEMBRE
ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Destins croisés

1

TRIBUNE
8 OCTOBRE



Mobilisons-nous : Ça ne tient plus!
+ de 4 000 organisations signataires
Publiée dans CareNews

2

LETTRES OUVERTES

28 JANVIER



Lettre au Premier Ministre

3 SEPTEMBRE



Appel à mobilisation

128 000

utilisateur-trices en 2025

65 000 en 2024



www.lemouvementassociatif.org

f

12 078

in

33 831

ig

2 321

yt

82 195

abonné-es

vues

1

FORMATION

26 et 27 novembre

Faire mouvement : agir en tête de réseau

2

ÉVÉNEMENTS RÉSEAU EN PRÉSENTIEL

6 FÉVRIER

RENCONTRE NATIONALE DU SERVICE CIVIQUE EN ASSOCIATION

23 SEPTEMBRE

SÉMINAIRE « POUR UNE ÉVALUATION AU SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE »

2

TEMPS FORTS

30 JANVIER

POINT PRESSE ET VŒUX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

11 OCTOBRE

ÇA NE TIENT PLUS ! GRANDE MOBILISATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

8

WEBINAIRES

20 MARS

Lutter contre les discriminations raciales dans son association

7 AVRIL

Lancement du portail national de formation des bénévoles

5 MAI

Santé financière des assos, un constat alarmant

13 JUIN

Perspectives et financement de la politique de cohésion de l'UE

3 OCTOBRE

Guid'Asso : l'accompagnement des associations employeuses en difficulté

3 OCTOBRE

Mobilisons-nous le 11 octobre !

29 SEPTEMBRE

Financer vos actions avec le FSE+

15 DÉCEMBRE

Mobiliser le FSE+ dans les territoires ultramarins

20 événements

1

CYCLE DE RENCONTRES TERRITORIALES BANQUES & ASSOS

21 MAI

Bourgogne-Franche-Comté

5 NOVEMBRE

Île-de-France

5

GRANDS ÉVÉNEMENTS NATIONAUX AUXQUELS LE MOUVEMENT ASSOCIATIF S'EST ASSOCIÉ

13 MARS

Appel d'Épinay : « Les villes, les quartiers ; cœurs de la République »
Organisé par les associations d'élu-es du bloc communal

DU 29, 30, 31 OCTOBRE

Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire
Organisé par le GSEF

13 NOVEMBRE

Forum national des associations et fondations (FNAF)
Organisé par le groupe EBRA

18, 19, 20 NOVEMBRE

Salon des Maires
Organisé par Infoprodigital et l'AMF

28 ET 29 NOVEMBRE

Journées de l'économie autrement
Organisées par Alternatives économiques

Replay



5 • RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

LES 12 #ASSOSINFOS DE 2025

1

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS EN GRANDE DIFFICULTÉ, DES MILLIERS D'EMPLOIS MENACÉS

Le Monde
Claire Ané, Solène Cordier, Aline Leclerc et Solène L'Hénolet

7 FÉVRIER

Déjà prises en tenailles entre la hausse de leurs charges et les demandes croissantes de leurs bénéficiaires, les associations ne cessent, ces derniers mois, de « tirer la sonnette d'alarme », comme le résume Claire Thoury.

La présidente du Mouvement associatif, qui représente plus de la moitié des associations de France, a, en leur nom, détaillé les raisons de cette inquiétude dans une lettre ouverte au premier ministre, François Bayrou, le 29 janvier: le retard de l'adoption du budget de l'État, les coupes annoncées dans certains secteurs et la diminution des budgets des collectivités territoriales déstabilisent un monde associatif déjà fragilisé.



2

LOI SÉPARATISME ET MONDE ASSOCIATIF, ILLUSTRATION D'UNE LAÏCITÉ PLUS COERCITIVE

La Croix
Bernard Gorce

20 FÉVRIER

La loi séparatisme, votée en août 2021, participe au renforcement d'une approche moins libérale de la laïcité. Au nom de la défense de l'ordre public, un climat de surveillance s'est renforcé, notamment dans le monde associatif, avec l'instauration d'un contrat d'engagement républicain.



3

EMPLOI : UNE ASSOCIATION SUR TROIS EST CONTRAINTE DE RÉDUIRE SES EFFECTIFS

Le Figaro avec AFP

9 AVRIL

Près d'un tiers (32 %) des associations envisage de réduire leur masse salariale à cause de difficultés financières liées aux baisses de subventions, selon une enquête du Mouvement associatif sur la santé financière des associations envoyée à l'AFP lundi. Le tissu associatif pointe du doigt le contexte actuel, avec un budget 2025 ayant entraîné des coupes budgétaires dans les aides aux associations et des retards dans leurs attributions.

Des collectivités comme les régions Pays-de-la-Loire ou Auvergne Rhône-Alpes ont également annoncé des coupes dans les subventions attribuées aux associations. La majorité des associations envisagent une réduction de leurs effectifs salariés en ne remplaçant pas les départs ainsi que des reports de recrutement. Quelque 8 % d'entre elles prévoient des licenciements.

« C'est une crise qui s'ajoute à toutes les autres et celle-ci est extrêmement difficile à traverser », explique Claire Thoury.



4

UNE CHUTE DE SUBVENTIONS « CONSIDÉRABLE » : POURQUOI LE MONDE ASSOCIATIF EST-IL EN CRISE ?

RTL
Antoine Cavaillé-Roux et Damien Renoulet

13 AVRIL

« 18 % des associations ne remplacent par les départs de salariés, 16 % annulent ou retardent leur recrutement », indique Claire Thoury au micro de RTL. La présidente du Mouvement associatif parle « d'une baisse structurelle de la part des subventions dans le budget des associations depuis 20 ans ». Pour elle, « des pouvoirs publics ne subventionnent plus, mais font appel à des marchés publics. C'est extrêmement complexe, hyper technique, ça met en concurrence les acteurs associatifs entre eux et avec d'autres », estimant que cette situation « est délétère durablement ».

[...] Évoquant enfin « une accumulation de crises » : « crise sanitaire, inflationniste, budgétaire avec un budget 2025 extrêmement difficile, des collectivités territoriales impactées », elle affirme que « 45 % des associations déclarent que les subventions ont diminué cette année, ce qui est considérable. »

Sur le terrain, les conséquences sont réelles.



5

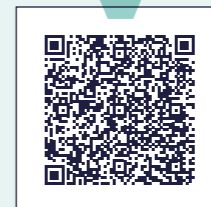
LE MONDE ASSOCIATIF À LA PEINE

Libération
Athénaïs Cornette

13 AVRIL

Au cœur du XIe arrondissement de Paris, dans la salle d'accueil du centre social Le Picoulet, Pascale papote avec des bénévoles autour d'un café. Comme la dizaine de personnes présentes dans la salle, cette retraitée de 65 ans est une habituée. « Je n'ai jamais été aussi heureuse », annonce cette dernière. Veuve depuis cinq ans, Pascale a découvert Le Picoulet il y a trois ans. Depuis, c'est le bonheur: « J'ai des amis maintenant, on fait plein de choses grâce au centre, on va au parc, au musée ou à l'aquarium. »

Ces sorties sont des moments très attendus par les usagers du programme senior. Mais face aux restrictions budgétaires de 2025, elles risquent de devenir de plus en plus rares, au Picoulet comme ailleurs. D'après une enquête du Mouvement associatif effectuée en mars et publiée début avril, les associations françaises se trouvent en grande difficulté financière. 45 % des 5 557 structures sondées déclarent avoir des financements incertains ou en baisse et 38 % manquer de solutions stables pour combler leurs défauts.



6

« UNE CRISE ALARMANTE » : LES ASSOCIATIONS DE FRANCE DANS LA TOURMENTE

Républicain lorrain (groupe EBRA)
Alexandre Boyer

14 AVRIL

Dans l'Yonne, la MJC de Migennes a vu ses subventions « baisser de 10 000 € en un an, affirme désespérément Cécilia Barbosa, la coordinatrice. Cette année, on n'aura rien. » Pour faire face à ce manque cruel de financements, de nombreuses associations sont contraintes d'augmenter leurs démarches de recherche de fonds: « Pour se maintenir en vie, on est obligé de multiplier les sollicitations et les demandes de financement », déclare Fabienne Chadenier, directrice administrative et financière du Frene, le réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement. « On passe quasiment plus de temps à chercher des financements qu'à mener des actions », regrette-t-elle.



5 • RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

LES 12 #ASSOSINFOS DE 2025

7

RENTREE SOUS TENSION POUR LES ASSOCIATIONS FRAPPÉES PAR UNE CRISE « SANS PRÉCÉDENT »

Directions
Gladys Lepasteur
05 SEPTEMBRE

Après des alertes répétées, le secteur associatif aurait-il atteint le point de non-retour ? Dans une adresse aux gestionnaires du 3 septembre, Le Mouvement associatif s'inquiète de la dégradation « dangereuse » du secteur « dans un silence assourdissant ». Entre augmentation des besoins sociaux et baisse des moyens alloués, « Ça ne tient plus ! » : suppression d'emplois, actions annulées, arbitrages quotidiens entre les besoins, bénévoles et salariés à bout de souffle..., énumère la présidente de l'organisation, Claire Houry. Pour le secteur, le temps presse. C'est donc, « en responsabilité », que Le Mouvement associatif appelle à la mobilisation le 11 octobre. « Faire des économies sur le dos des associations est un choix politique avec des conséquences sociales, économiques et démocratiques qui ne peuvent pas être négligées et qu'il serait irresponsable de minimiser ».

8

« LES ASSOCIATIONS PERMETTENT DES ESPACES DÉMOCRATIQUES ALTERNATIFS AUX ÉLECTIONS »

Politis
William Jean
10 OCTOBRE

Chargé de recherche à l'Observatoire des libertés associatives et chercheur associé au Ceraps (Université de Lille), Antonio Delfini travaille sur le rôle démocratique des associations. Alors qu'une grande mobilisation nationale, nommée « Ça ne tient plus ! » est prévue samedi 11 octobre, il tire la sonnette d'alarme face aux dérives de l'État dans un ouvrage co-écrit avec Julien Talpin, L'État contre les associations. Anatomie d'un tournant autoritaire.



9

« ON VA DEVOIR ABANDONNER DES ACTIVITÉS » : LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES DANS LA RUE CONTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES

Le Parisien/Aujourd'hui en France
Anna Lippert
11 OCTOBRE

« Tous les jours, des associations nous appellent pour nous dire qu'elles vont mettre la clé sous la porte », se désole Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif.

Selon une enquête menée en avril par cette organisation, près d'un tiers des associations dispose d'une trésorerie inférieure à trois mois. Parmi les subventions déjà attribuées, 25 % étaient en légère baisse et 20 % en forte chute. Résultat : près d'un tiers des collectifs déclarait diminuer leurs activités ...



10

« ÇA NE TIENT PLUS ! » : LES ASSOCIATIONS AU BORD DU GOUFFRE FINANCIER

Reporterre
Amélie Quentel
13 OCTOBRE

« La Petite rockette est une ressourcerie à visée écologique et solidaire : nous collectons des dons, nous organisons des ateliers pour apprendre à réparer un vélo ou des vêtements, nous proposons des formations aux métiers du réemploi... Si nous sommes mobilisés, c'est parce que le gel budgétaire visant les associations menace les emplois au sein de notre structure, qui salarie 54 personnes — notre structure dépend à 40 % des subventions publiques. Alors que notre modèle est producteur de lien social et tourné vers l'avenir, celui-ci est mis en danger.

Un tournant a vraiment eu lieu à partir de 2017, avec la suppression progressive des contrats aidés. Un autre problème est l'accent désormais mis par l'État sur les appels à projets, pour lesquels il nous est sans cesse demandé d'être innovants. Notre modèle l'est déjà!

Par ailleurs, nous sommes en colère vis-à-vis de l'inégalité de traitement entre associations et entreprises : il est souvent dit que nous sommes assistés, alors que les entreprises ont par exemple reçu 211 milliards d'aides publiques en 2023 sans avoir à justifier de leur utilisation [contre 23 milliards de subventions publiques pour les associations en 2023]. Il faut que tout cela change. »...



11

SUBVENTIONS : ALERTE ROUGE POUR LES ASSOCIATIONS

La Gazette des communes
Mathilde Elie et Romain Gaspar
24 OCTOBRE

Le 11 octobre a marqué un tournant. Des centaines d'associations, de toutes tailles et de tous secteurs, se sont rassemblées pour dire haut et fort : « Ça ne tient plus ! ». Une mobilisation inédite avec plus de 300 actions dans toute la France, portée par Le Mouvement associatif et sa présidente, Claire Houry, pour dénoncer la fragilisation accélérée d'un modèle au cœur du lien social.

Le constat est sans appel : les associations font face à une double peine. D'un côté, une crise structurelle avec une mutation profonde du financement public. En vingt ans, la part des subventions dans les budgets associatifs est passée de 40 % à 20 %, remplacée par de la commande publique, qui impose une mise en concurrence et une logique de prestation. De l'autre, une crise conjoncturelle nourrie par...

12

12 ENGAGEMENTS POUR SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

CareNews
Léanna Voegeli
26 NOVEMBRE

Souder les liens entre les associations et les communes. C'est l'objectif du plaidoyer « (Re)faire commune », publié le 17 novembre par le Mouvement associatif. À l'approche des élections municipales qui se tiendront en mars 2026, le réseau, qui rassemble 700 000 associations, propose 12 engagements aux candidats et aux élus pour soutenir le tissu associatif local et répondre aux besoins des territoires.

« Les collectivités territoriales sont des partenaires de confiance dans un contexte de restriction de l'espace civique en France et en Europe », souligne Mickaël Huet, délégué général du Mouvement associatif. Il revient également sur la « raréfaction des financements et donc des coopérations avec les acteurs locaux, qui sont aussi victimes d'une grosse baisse de dotation. Il est important de pousser ces relations pour soutenir la vie associative de manière globale ».

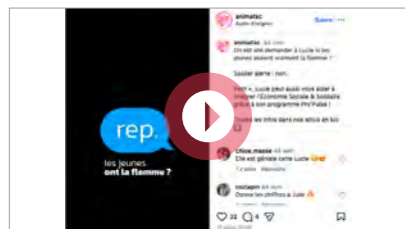


5 • RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

LA PLAYLIST VIDÉO DES MEMBRES

LES JEUNES ONT LA FLEMME ?

Lucie, coordinatrice des parcours d'insertion et d'engagement à Animafac revient sur la fameuse phrase « Les jeunes ont la flemme » pour en questionner les fondements et défendre la voix des jeunes.



POUR VIVRE À ÉGALITÉ

Retour sur la mobilisation en plusieurs actes d'APF France Handicap pour l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap.



DES ÉTUDIANT·ES ENGAGÉ·ES POUR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE !

Le 1^{er} février 2025, l'association Prévention Routière a organisé une rencontre nationale des « étudiants ambassadeurs », un réseau prêt à aller à la rencontre de leurs pairs pour diffuser des messages de prévention routière.



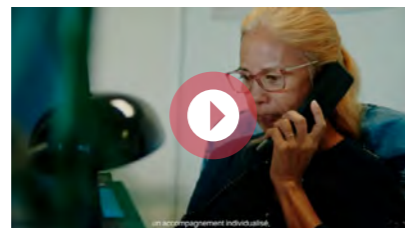
ENTREZ DANS LES COULISSES

Les Banques Alimentaires ouvrent leurs portes et invitent à découvrir leur engagement quotidien dans la lutte contre la précarité alimentaire.



ACCOMPAGNER LES AUTEURS, PROTÉGER LA SOCIÉTÉ

En 2025, la fédération Citoyens & Justice a réalisé un spot vidéo présentant son rôle, ses missions et sa vision de la Justice.



LES POLITIQUES JEUNESSE NÉCESSITENT CO-CONSTRUCTION ET TRANSVERSALITÉ

Sarah Biche, Vice-présidente du CNAJEP est intervenue à l'occasion de la rencontre nationale organisée par l'Anacej le 10 juin 2025.



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2025

Du 31 mars au 4 avril, le CNOSEF et le CPSF ont organisé la 9^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) qui a réuni plus de 700 000 participant·es.



ALERTE SUR L'IMPACT DES COUPES BUDGÉTAIRES DANS LA CULTURE

Lors d'une plénière du CESE, Marie-Claire Martel, vice-présidente de la COFAC, a appelé à protéger cet écosystème culturel et construire une véritable « démocratie implicative ».



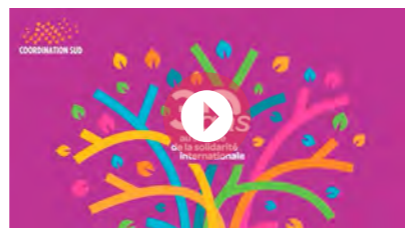
SOIRÉE DES POUVOIRS DU MENTORAT

Le Collectif Mentorat a organisé un événement pour mettre en lumière l'impact concret du mentorat dans les parcours des jeunes.



CÉLÉBRER NOS AVANCÉES COLLECTIVES

À l'occasion de ses 30 ans, Coordination SUD a posé la question des avancées du collectif ces dernières années.



ON EST TOUS CAPABLES DE SAUVER UNE VIE

Avec seulement 40 % des Français formés aux gestes de premiers secours, l'objectif national fixé à 80 % est encore loin. La Croix Rouge française a diffusé une campagne pour inciter le plus grand nombre à suivre les formations.



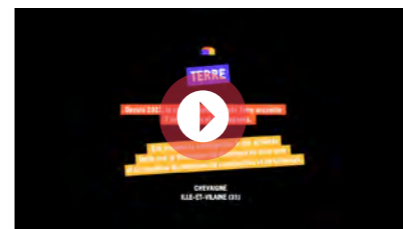
LES ASSOCIATIONS, MEILLEUR REMPART POUR LA DÉMOCRATIE

Au micro des studios du groupe EBRA à l'occasion du FNAF 2025, Armel Le Coz, co-fondateur de Démocratie Ouverte, a rappelé le rôle démocratique des associations.



UNE ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN

Au terme d'un cycle de conventions citoyennes, Emmaüs met en lumière au travers d'une étude et d'une vidéo, une « écologie du quotidien » ancrée dans ses pratiques et la diversité de ses activités.



APPRENDRE, AGIR ET CHANGER

Le F3E présente les étapes du suivi-évaluation, une opportunité pour toutes celles et ceux qui souhaitent améliorer la qualité et les effets de leurs actions, en cours ou à venir.



LA JEUNESSE RURALE EN ACTION

La Fédération Familles Rurales de la Réunion a réuni huit jeunes de 18 à 23 ans qui ont réalisé un documentaire illustrant la vie des habitant·es du cirque de Mafate.



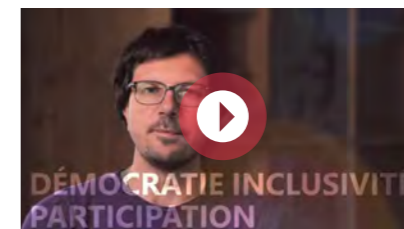
#CONGRÈS ADDICTION 2025

Dans son intervention d'ouverture au 14^e congrès de la Fédération Addiction, Catherine Delorme a interrogé les liens historiques, sociaux et cliniques entre usages de substances et processus créatifs.



LES JOURNÉES DE L'ANIMATION GLOBALE

La Fédération des Centres sociaux a réuni 700 salariés et bénévoles à Marseille. 3 jours de formation, d'échange de pratiques et de discussions pour renforcer les façons de faire.



UN CAP COMMUN, UN HORIZON PARTAGÉ

Le Scoutisme Français a adopté son Manifeste en Assemblée Générale le 25 mai 2025. Le texte affirme une vision claire : faire vivre un scoutisme engagé, lucide, solidaire et en constante évolution face aux défis contemporains.



OUI À L'AMOUR, NON AUX VIOLENCES CONJUGALES

La Fédération nationale Solidarité Femmes appelle les maires et les élu·es à s'engager contre les violences conjugales.



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

A l'occasion du 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées, la fédération générale des PEP a rappelé son engagement pour la pleine participation sociale et citoyenne de tous et toutes.



MIEUX INFORMÉES, PLUS FORTES

Partout en France, les CIDFF informent et accompagnent toutes les femmes pour leur permettre un meilleur accès à leurs droits.



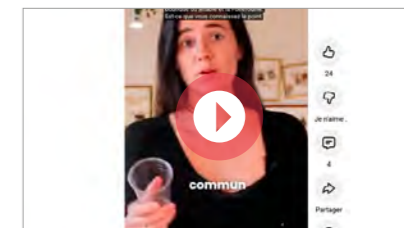
BAROMÈTRE DU BÉNÉVOLAT

France Bénévolat publie la 6^e édition de son baromètre avec l'IFOP et le soutien du Crédit Mutuel.



LUTTE CONTRE LA VENTE DE PLASTIQUES À USAGES UNIQUE

France Nature Environnement (FNE) et Surfrider Foundation Europe ont mis les enseignes qui n'appliquent pas la loi Anti-Gaspillage (AGEC) en demeure et ont ainsi obtenu le retrait de certains produits.



LES RENCONTRES NATIONALES DE LA DYNAMIQUE SORTIR !

Durant 5 jours, plus de 90 participant·es se sont retrouvés à Levier en Bourgogne-Franche-Comté pour enrichir leurs pratiques et contribuer à la valorisation du lien à la nature. Cet événement a été co-organisé par le FRENE, le GRAINE Bourgogne-Franche-Comté et le CPIE Bresse du Jura.



5 • RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

LA PLAYLIST VIDÉO DES MEMBRES

POUVOIR DU VÉLO

La **Fédération des usagers de la bicyclette** (FUB) revient sur son 25^e congrès, organisé à Paris en février 2025, qui a rassemblé acteurs engagés et collectivités autour du développement du vélo.



SÉMINAIRE NOURA

En 2025, Le Mouvement associatif, le F3E et **la Fonda** ont lancé un programme intitulé « *Nouveaux regards sur l'évaluation en associations* » (NOURA). Cela a donné lieu à différents temps d'échange et de réflexions comme ce séminaire du 23 septembre.



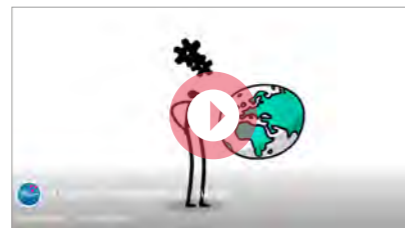
NÉ·ES ICI OU VENU·ES D'AILLEURS

Contre tous les racismes, pour l'égalité des droits, une centaine de milliers de personnes ont marché le 22 mars dans France, suite à l'appel commun de la LDH (**Ligue des droits de l'Homme**) et d'autres organisations.



KÉSACO ?

Elle nous forme au BAFA, regroupe des associations, permet d'agir et grandir ensemble à toutes les étapes de la vie... Mais qu'est-ce que **la Ligue de l'enseignement** ?



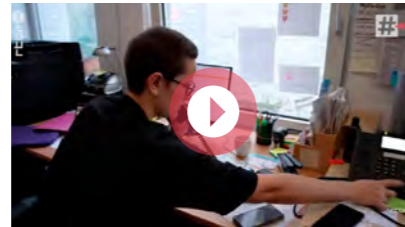
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À ANGOULÊME

Le **Mouvement des Régies** a réuni les Régies de Quartier et de Territoire lors de son Assemblée générale en 2025 à Angoulême pour poursuivre leur dynamique collective au service des habitant·es.



REPORTAGE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Durant une semaine, RTBF s'est plongé au cœur d'un **Planning familial** de la région liégeoise qui pratique l'IVG depuis près de 50 ans.



OSONS L'ÉGALITÉ 2025

Parce que travailler pour plus d'égalité femmes-hommes nécessite d'abord de se remettre en question, **Les Petits Débrouillards** propose chaque année un colloque sur ces sujets.



PREMIÈRE CONVENTION NATIONALE

Du 4 au 6 juillet 2025, **MJC de France** a réuni 800 représentant·es issus de toute la France en Bretagne autour de la question des Transmission(s).



10 ANS DE LIENS

Le 21 janvier 2025, à Anduze, l'association **MonaLisa Gard** a fêté dix années de coopération, de mobilisation, de solidarité et d'engagement pour lutter contre l'isolement des aînés.



RÉSISTER POUR UNE EUROPE LIBRE ET UNIE

Le **Mouvement Européen France** a appelé à la mobilisation et au rassemblement pour la paix et la démocratie, 80 ans après la victoire et le fascisme et le nazisme en Europe.



CAFÉ GOUVERNANCE

Passerelles & Compétences organise des visios pour échanger et débattre. Ici, la question est: « *Faut-il être militant pour rejoindre le CA d'une association ?* ».



VIVANT-S!

À l'occasion de son forum national, le **Réseau Cocagne** a rappelé sa vision: des territoires plus solidaires, où produire, accompagner et coopérer permettent de répondre à la fois aux enjeux sociaux et alimentaires.



HALLE DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE

Le **Réseau National des Ressourceries et Recycleries** nous emmène à Rillieux-la-Pape, en immersion sur le chantier de la Halle du réemploi solidaire, bâtiment vitrine du réemploi solidaire et de l'insertion professionnelle.



LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE PAR ET POUR LES JEUNES

Au **Réseau National Juniors Associations**, la place des jeunes au Conseil d'Administration leur permet de participer aux décisions, d'agir sur les orientations stratégiques de l'association, et garantir que le projet associatif reste en phase avec les réalités des jeunes engagé·es.



LE BÉNÉVOLAT SÉNIOR AU JT

La chaîne d'information locale **Ici Bourgogne Franche-Comté** a diffusé le 15 décembre 2025 un reportage sur les interventions des bénévoles expérimentés d'ECTI, membre de **Talents Seniors Bénévoles**, auprès des acteurs économiques.



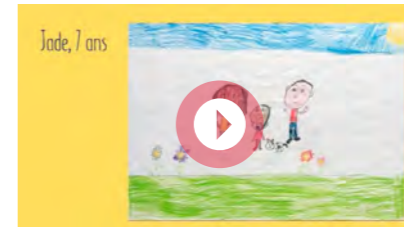
LE NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

L'**UFCV** présente son nouveau projet éducatif, qui affirme ses valeurs d'éducation populaire, d'émancipation et d'engagement citoyen.



ET VOUS, COMMENT FAITES-VOUS FAMILLE ?

Pour ses 80 ans, et à l'appui d'un sondage auprès des familles et d'un concours de dessins, **Unaf** a réalisé une vidéo de promotion des associations familiales qu'elle réunit.



CULTURE ET VACANCES

L'**Unat** est partenaire du ministère de la Culture pour favoriser l'accès à la culture pendant les vacances à travers le dispositif de l'Été culturel.



« ROULEZ JEUNESSES! »

L'édition 2025 du congrès Habitat Jeunes a célébré les 70 ans de l'**UNHA**, une occasion de relier mémoire et futur et d'imaginer les engagements des prochaines décennies.



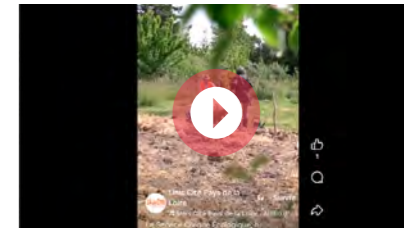
LE TEMPS DE L'ESQUIVE EST RÉVOLU

L'**Uniopss** alerte sur la situation des secteurs sanitaire et social et appelle à des politiques publiques plus ambitieuses face à la montée des vulnérabilités.



LE SERVICE CIVIQUE ÉCOLOGIQUE, TU CONNAIS ?

Unis-Cité donne chaque année aux jeunes les moyens d'agir sur leur territoire et pour la planète. 8 mois au service de la transition écologique, des formations, des rencontres, de la diversité, des actions qui ont du sens, une super ligne sur le CV, un accompagnement aux projets d'avenir, et une indemnisation.





WWW.LEMOUUMENTASSOCIATIF.ORG



@LEMOUUMENTASSO



LE MOUUMENT ASSOCIATIF

Le
MOUUMENT
ASSOCIATIF

Wikivillage
8, rue de Srebrenica
75020 Paris
contact@lemouumentassociatif.org